



Aulavik

Parc national du Canada

Plan directeur





Ce qu'Aulavik signifie pour moi

Ces dessins ont été soumis par les élèves de la maternelle à la 9^e année de l'école Inual Thuyak de Sachs Harbour. Dans le cadre de Programme Parcs Canada dans les écoles, on leur a demandé de partager avec les autres Canadiens ce que signifiait pour eux le parc national Aulavik.

Nom des élèves, à partir du haut, de gauche à droite : Agnes Amos, Cheyenne Gally, Christopher Haogak, Leigha Keogak, Meagan Kolola, Rosanne Lennie, Shelby Lucas and Jasmine Keogak.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le parc national du Canada Aulavik ou sur le présent plan directeur :

Parc national Aulavik

a/s Parcs Canada

C. P. 1840, Inuvik (T. N.-O.) XOE OTO

Téléphone : 867-777-8800

Courriel : aulavik.plan@pc.gc.ca

www.pc.gc.ca

Les photos de la page couverture ont été fournies par :

Image principale – Linaigrettes à feuilles étroites. (Photo : Pinette Robinson/Agence de Parcs Canada [APC])

Bande supérieure (de gauche à droite) – Camping au bord de la rivière Thomsen (Photo : Jean-François Bisaillon/APC); Lena Wolki et John Harry à Head Hill (Photo : Lisa Hodgetts); Sur la Thomsen (Photo : Gerry Kisoun/APC).

This publication is also available in English.

PLAN DIRECTEUR
du parc national du
Canada Aulavik

2012

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada

Parc national du Canada Aulavik, plan directeur, 2012.

**Publ. aussi en anglais sous le titre : Aulavik National Park
of Canada management plan, 2012.**

Également disponible sur l'Internet.

ISBN 978-1-100-98500-8

No de cat. : R61-75/2012F

**1. Parc national Aulavik (T.N.-O.)--Gestion. 2. Parcs nationaux
--Territoires du Nord-Ouest--Gestion. 3. Parcs nationaux--Canada--Gestion.
I. Titre.**

FC4164 A95 P3714 2012 333.78'3097193 C2012-980002-3



Fort de ses 100 ans, le réseau des lieux historiques nationaux, parcs nationaux et aires marines nationales de conservation géré par Parcs Canada offre aux Canadiennes et aux Canadiens, de même qu'aux visiteurs de partout dans le monde, la possibilité de profiter pleinement de notre merveilleux pays et d'y vivre des expériences exceptionnelles.

Du plus petit parc national au lieu historique national le plus couru, en passant par l'aire marine nationale de conservation la plus vaste, chacun des trésors nationaux du Canada multiplie les possibilités d'apprécier le patrimoine historique et naturel de notre pays. Ces lieux constituent des sources d'inspiration, de détente, d'apprentissage et de découverte. Ils représentent ce que le Canada a de mieux à offrir, et c'est grâce à ces lieux spéciaux que nous sommes tous profondément liés à notre identité canadienne.

Ces endroits irremplaçables, ce riche patrimoine, nous a été confié il y a une centaine d'années. Aujourd'hui, nous continuons de développer le réseau pancanadien d'aires protégées, nous réfléchissons à sa croissance constante et nous planifions pour les années à venir. Ce faisant, nous avons le souci constant de favoriser la création de liens durables avec notre patrimoine et d'encourager des moyens de profiter de nos lieux protégés tout en les préservant pour les générations à venir.

Nous envisageons un avenir dans lequel ces lieux spéciaux aident les Canadiens et Canadiennes à apprécier et comprendre leur pays et contribuent au bien-être économique des régions comme à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement est de promouvoir une culture de conservation du patrimoine au Canada en offrant aux citoyens des possibilités exceptionnelles de tisser des liens personnels avec notre patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada Aulavik. Je suis très reconnaissant envers les nombreuses personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce plan, en particulier l'équipe dévouée de Parcs Canada, ainsi que tous les organismes locaux et les individus qui ont fait preuve d'enthousiasme, de travail acharné, d'esprit de collaboration et d'un sens extraordinaire de l'intendance.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, c'est avec plaisir que j'approuve le plan directeur du parc national du Canada Aulavik.

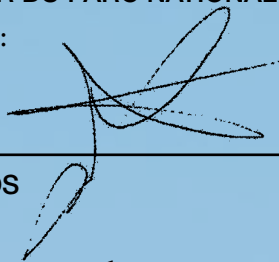
A handwritten signature in black ink that reads "Peter Kent". The signature is stylized and written in a cursive-like font.

Peter Kent

Ministre canadien de l'Environnement
et ministre responsable de Parcs Canada

PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU CANADA AULAVIK

Recommandé par :



LAWRENCE AMOS

Président
Comité des chasseurs et des trappeurs de Sachs Harbour



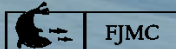

JOHN LUCAS

Président du conseil d'administration
Société communautaire de Sachs Harbour



LARRY CARPENTER

Président du conseil d'administration
Conseil consultatif de la gestion de la faune – Territoire du Nord-Ouest



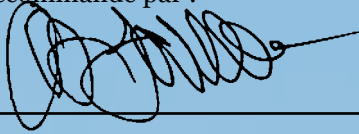
VIC GILLMAN

Président du conseil d'administration
Conseil mixte de la gestion de la pêche

La rivière Muskox depuis les environs de la colline Head.
(Photo : Craig Brigley/APC)

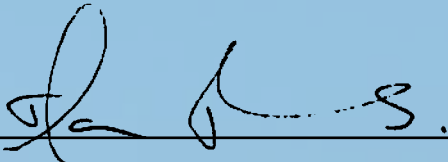
PLAN DIRECTEUR DU PARC NATIONAL DU CANADA AULAVIK

Recommandé par :



ALAN LATOURELLE

Directeur général
Parcs Canada



IFAN THOMAS

Directeur, Unité de gestion de l'Arctique de l'Ouest
Parcs Canada



Le plan directeur du parc national du Canada Aulavik de 2011 fournit l'orientation stratégique à suivre au cours des 15 prochaines années en vue de la réalisation du mandat de Parcs Canada, soit de protéger et de mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel du Canada, d'offrir des expériences au visiteur et d'en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le plan directeur a été élaboré avec la participation de partenaires, d'intervenants et du public. C'est le principal document qui permet au parc de remplir son obligation de rendre des comptes au public. Il fournit de plus au personnel de Parcs Canada et à ses partenaires et intervenants un cadre de référence pour gérer le parc et prendre des décisions.

LE PLAN DIRECTEUR COMPREND CE SUIT :

- Une vision de l'avenir vers laquelle tendra le parc au cours des 15 prochaines années;
- Une orientation stratégique dotée d'objectifs précis et concrets qui permettra de traiter des principaux enjeux du parc et des principales occasions qu'il présente tout en axant les efforts et les ressources sur la réalisation de la vision;
- Le zonage du parc;
- Une stratégie quinquennale de mise en œuvre résumant les objectifs, les mesures prévues ainsi que les cibles fixées pour mesurer la réussite des mesures de gestion;
- Un résumé du programme de surveillance du parc;
- L'évaluation stratégique environnementale du plan directeur.

VISION DU PARC

Le parc national Aulavik est un lieu sauvage intact – un lieu d'évasion pour les pagayeurs et les randonneurs, un refuge pour la faune et un endroit particulier pour les Inuvialuits, en partie parce que des aspects de leur culture et de leurs coutumes traditionnelles y sont protégés. Les Inuvialuits font profiter tous les Canadiens de ce lieu où il est possible de protéger, de comprendre, d'apprécier et de valoriser l'environnement, l'histoire et la culture de la plus occidentale des îles de l'archipel Arctique canadien.

STRATÉGIES CLÉS

Continuer d'offrir et améliorer les possibilités pour les visiteurs du parc, de Sachs Harbour et de l'île Banks - Cette stratégie comporte deux volets : Continuer d'offrir et, le cas échéant, améliorer les possibilités pour les visiteurs dans le parc national Aulavik, et explorer les débouchés touristiques pour Sachs Harbour et l'île Banks. Cette stratégie vise également à trouver des moyens de réduire les frais de déplacement à engager pour découvrir le parc national Aulavik.

Assurer la santé et la durabilité du parc - Cette stratégie met l'accent sur la nécessité de se doter d'un programme de surveillance crédible et économique de l'intégrité écologique et des ressources culturelles, tout en reconnaissant les défis logistiques et les coûts que suppose la réalisation d'un tel travail dans un parc si vaste et si éloigné.

Mobiliser les collectivités de la région désignée des Inuvialuits - Cette stratégie renforce les travaux de Parcs Canada dans la région désignée des Inuvialuits en vue de sensibiliser les Inuvialuits à l'existence du parc national Aulavik en tant que lieu d'importance pour l'environnement et la culture, et de favoriser leur participation.

Rapprocher les Canadiens du patrimoine nordique du Canada - Puisque très peu de Canadiens auront la possibilité de visiter le parc national Aulavik, Parcs Canada vise à mieux le faire connaître des Canadiens, et à les amener à l'apprécier et à appuyer par l'entremise d'initiatives de communication et de diffusion externe pertinentes et efficaces - au foyer, à l'école et dans la collectivité.

Le présent plan directeur fera l'objet d'un examen cinq ans après son approbation de sorte qu'il reste pertinent et efficace pour la gestion du parc.

A scenic landscape of a rocky shore with patches of snow and a hiker in the background. The hiker is wearing a hat and a large backpack, walking on a rocky path. The background shows rolling hills under a blue sky with some clouds.

Table des matières

1.0	Introduction	1
2.0	Importance du parc national Aulavik pour le Canada et la région désignée des Inuvialuits	4
2.1	Importance nationale – Protection et mise en valeur de l'une des régions naturelles du Canada	4
2.2	Importance pour la région désignée des Inuvialuits	5
3.0	Contexte de planification	7
3.1	Historique de la gestion du parc	7
3.2	État du parc national Aulavik	7
3.3	Défis et possibilités	10
3.4	Publics actuels du parc	11
3.5	Processus d'élaboration du plan directeur	12
4.0	But du parc et énoncé de vision	13
4.1	But du parc	13
4.2	Énoncé de vision	14
5.0	Stratégies clés	15
5.1	Stratégie 1- Continuer d'offrir et améliorer les possibilités pour les visiteurs du parc, de Sachs Harbour et de l'île Banks	16
5.2	Stratégie 2- Assurer la santé et la durabilité du parc	18
5.3	Stratégie 3- Mobiliser les collectivités de la région désignée des Inuvialuits	19
5.4	Stratégie 4- Rapprocher les Canadiens du patrimoine nordique du Canada	20

6.0 Administration et opérations	21
6.1 Refuge d'oiseaux migrateurs no 2 de l'île Banks	21
6.2 Chalet Green	22
6.3 Chalet Polar Bear	22
6.4 Intendance environnementale	22
7.0 Zonage et autres classements (terres et caractéristiques)	23
7.1 Système de zonage	23
7.2 Sites écologiquement ou culturellement fragiles	24
7.3 Zones d'atterrissage désignées	24
7.4 Constitution de réserves intégrales	25
8.0 Suivi des progrès - Surveiller l'état du parc et en faire rapport	26
9.0 Mise en œuvre du plan directeur - Cibles et mesures	27
10.0 Évaluation environnementale stratégique	37
11.0 Références	40
Cartes	
Figure 1. Parc national du Canada Aulavik	3
Figure 2. Zonage	23



1.0 Introduction

« Les parcs nationaux du Canada sont par les présentes dédiés au peuple canadien pour son bénéfice, son instruction et sa jouissance et doivent être entretenus et utilisés de manière qu'ils restent intacts pour les générations futures » (*Loi sur les parcs nationaux*).

Parcs Canada est responsable devant la population canadienne et le Parlement du Canada de l'administration d'un réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation de renommée mondiale. Les parcs nationaux du Canada sont créés afin d'assurer la protection permanente d'endroits particuliers qui représentent les régions naturelles du Canada et de rapprocher les Canadiens du patrimoine naturel et culturel durable qu'offrent ces endroits. La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998), la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) et les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994) établissent le contexte de cette responsabilité.

Aux termes de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, tous les parcs nationaux doivent se doter d'un plan directeur. Le plan directeur est un document stratégique qui guide les décisions et les mesures que prend Parcs Canada pour assurer la protection, la gestion et l'exploitation des parcs nationaux. Pour chaque parc national, un plan est élaboré avec la participation de la population canadienne et est systématiquement revu tous les cinq ans afin de garantir qu'il demeure pertinent et efficace.

Il s'agit du deuxième plan directeur pour le parc national Aulavik. Situé sur l'île Banks, dans les Territoires du Nord-Ouest, le parc national Aulavik a été créé en 1992 (Figure 1). Le parc est cogéré par Parcs Canada et les Inuvialuits conformément à la *Convention définitive*

À bras ouverts devant la toundra.
(Photo : James McCormick/APC)



Camping au bord de la rivière Thomsen.
(Photo : Jean-François Bisaillon/APC)

des Inuvialuits et à l'Entente concernant la création d'un parc national sur l'île Banks (1992).

Le présent plan directeur fait fond sur le plan directeur du parc national Aulavik de 2002. Il vise à concrétiser la vision que nourrit Parcs Canada à l'égard de tous les parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation : « Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada » (Parcs Canada, 2011)

Élaboré en consultation avec les Inuvialuits, les intervenants, le public canadien et le personnel du parc, le présent plan directeur fournit une orientation claire pour la gestion du parc national Aulavik grâce à une vision de l'état du parc dans 15 ans, à des stratégies et à des objectifs qui permettront de concrétiser cette vision, ainsi qu'à des cibles sur cinq ans assorties de mesures précises. Le plan directeur tient compte des trois composantes du mandat de Parcs Canada, à savoir la conservation des ressources patrimoniales, l'offre d'expériences au visiteur et l'appréciation et la compréhension du public.

Le plan directeur vise à :

- Améliorer les possibilités offertes aux visiteurs dans le parc et les lier à d'autres possibilités à offrir sur l'île Banks en vue de contribuer à une offre élargie d'activités touristiques sur l'île au profit de Sachs Harbour et de la région désignée des Inuvialuits;
- Gérer et surveiller le parc national Aulavik de manière à assurer la préservation de son intégrité écologique et à veiller à l'entretien de ses ressources culturelles et paléontologiques;
- Renforcer considérablement les liens qui unissent les Inuvialuits et tous les Canadiens au patrimoine naturel et culturel du parc national Aulavik.

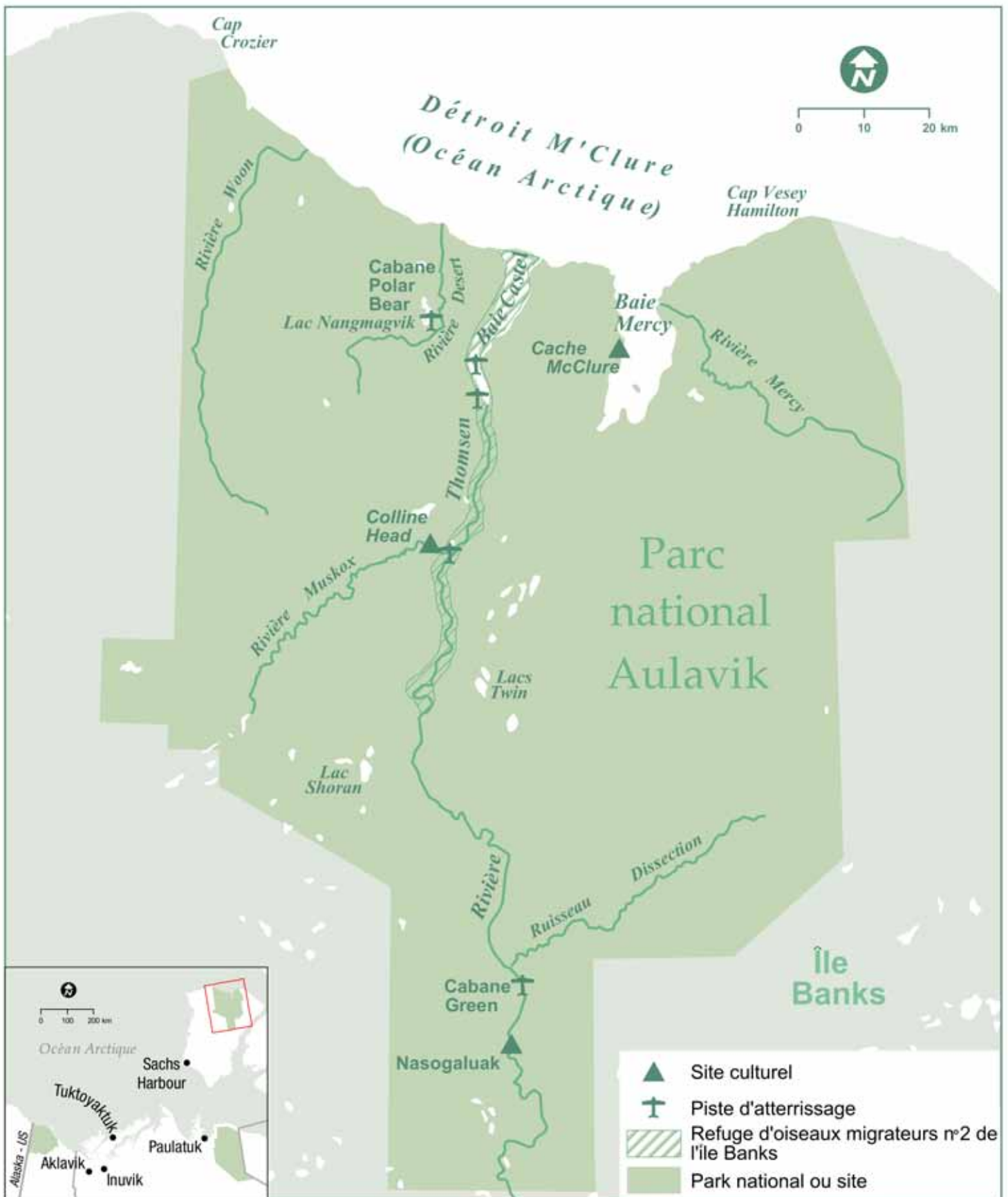



Figure 1 : Parc national du Canada de Aulavik



2.0 Importance du parc national Aulavik pour le Canada et la région désignée des Inuvialuits

2.1 IMPORTANCE NATIONALE - PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'UNE DES RÉGIONS NATURELLES DU CANADA

Le Canada a été divisé en 39 régions naturelles distinctes sur la base des caractéristiques des terres et de la végétation (Plan de réseau des parcs nationaux de Parcs Canada, 2004). Le principe fondamental du Plan de réseau des parcs nationaux est de protéger un échantillon représentatif de chacune de ces régions naturelles du Canada. C'est ainsi que le parc national Aulavik a été créé pour protéger plus de 12 000 km² dans les Basses-Terres de l'Arctique Ouest. Ses gestionnaires ont pour mandat d'aider le public à mieux en comprendre la raison d'être, à en apprécier toute l'importance et à en profiter pleinement, tout en permettant aux Inuvialuits d'y poursuivre leurs activités de subsistance.

En inuvialuktun, Aulavik signifie « lieu où les gens voyagent ». Le parc national Aulavik, qui fait plus de deux fois la superficie de l'île du Prince-Édouard, renferme des vallées de rivière fertiles, des déserts, des buttes, des *badlands*, des collines ondulantes et un littoral typique de l'Extrême-Arctique. Le parc et l'île Banks servent d'habitat au caribou de Peary, une espèce en voie de disparition, ainsi qu'à la plus grande population de bœufs musqués de la planète. Le lièvre arctique, le renard, le loup et le lemming sont des animaux courants du parc. Les eaux côtières abritent l'ours polaire, le phoque annelé, le phoque barbu, le béluga et la baleine boréale. De nombreuses espèces de la sauvagine et d'autres oiseaux, tels que le faucon pèlerin et la grue du Canada, nichent dans le parc. Le parc contient également d'importantes aires de mue fréquentées par les bernaches. Plus de 150 espèces de plantes à fleurs y poussent pendant l'été, saison courte

Flore d'Aulavik.
(Photo : Barb Brittain/APC)



Lena Wolki et Jean Harry à Head Hill
(Photo : Lisa Hodgetts)

mais intense où le soleil ne se couche jamais. La rivière Thomsen, la voie navigable la plus septentrionale de la planète, abrite également la communauté qui serait la plus septentrionale de poissons d'eau douce du monde; diverses espèces y sont présentes. Ce territoire et ses animaux subviennent aux besoins des Autochtones depuis plus de 3 400 ans, depuis la culture pré-Dorset jusqu'aux Inuvialuits d'aujourd'hui. Le parc regorge de sites archéologiques, qui sont faciles à repérer sur les vastes étendues dépourvues d'arbres.

Des récifs bien préservés d'un ancien littoral marin se trouvent dans le secteur de la rivière Mercy. Ces récifs ont entre 380 à 400 millions d'années. Ils sont bien connus des géologues et des paléontologues qui s'intéressent aux écosystèmes d'anciens récifs, aux extinctions massives et au changement du climat mondial.

Le refuge d'oiseaux migrateurs no 2 de l'île Banks (rivière Thomsen) est situé dans le parc national Aulavik. Il englobe la rivière Thomsen depuis la baie Castel jusqu'à un endroit situé à 60 km en amont. Ce refuge a été créé en 1961 sous l'administration du Service canadien de la faune afin de protéger les aires de mue de la petite oie des neiges. Le Programme de protection des aires importantes de nidification de l'organisme Birdlife International classe le refuge de la rivière Thomsen comme un lieu d'importance internationale en raison des espèces de la sauvagine qui s'y rassemblent.

L'Agence Parcs Canada est légalement tenue de remplir certaines exigences de la *Loi sur les espèces en péril et de protéger et gérer les espèces en péril* et leur habitat au sein des parcs nationaux. Le caribou de Peary, dont le territoire saisonnier couvre la majeure partie de l'île Banks, y compris le parc national Aulavik, a été désigné espèce en voie de disparition aux termes de la Loi en 2011.

Le parc national Aulavik offre d'excellentes possibilités aux visiteurs qui sont en quête de lieux sauvages et d'expériences dans l'Arctique. Les pagayeurs peuvent entreprendre le long parcours qui descend la rivière Thomsen, une voie navigable aux eaux paisibles et pures, et explorer les collines ondulantes de la vallée, où il est possible de faire des randonnées pédestres à peu près partout et à presque toute heure de la journée durant la période du soleil de minuit. Les possibilités d'observations d'animaux sauvages y sont excellentes.

Le parc national est un lieu sauvage. Il ne compte aucune installation, aucun terrain de camping ni aucun sentier. La manière la plus pratique de s'y rendre est d'affréter un avion depuis Inuvik. En raison du coût du transport et des difficultés physiques associées à la visite de ce parc, le taux de fréquentation y est faible. Au cours des cinq étés allant de 2007 à 2011, moins de 70 personnes se sont rendues dans le parc. La plupart des visiteurs sont venus pour descendre la rivière Thomsen. Ils ont fait de la randonnée, de l'ornithologie et de la pêche et ont visité les sites archéologiques. Les chasseurs et trappeurs inuvialuits, les chercheurs, les camps de jeunes et les employés du parc ne sont pas compris dans ces chiffres.

2.2 IMPORTANCE POUR LA RÉGION DÉSIGNÉE DES INUVIALUITS

Le parc national Aulavik se trouve dans la région désignée des Inuvialuits, qui a été créée en 1984 en vertu de la *Convention définitive des Inuvialuit*. La région s'étend sur une superficie de 906 430 km² et englobe plusieurs sous-régions, dont celle des îles de l'Arctique de l'Ouest canadien, laquelle comprend l'île Banks et le parc national Aulavik.

2.0 Importance du parc national Aulavik

« Mes arrière-arrière-grand- parents ont vécu ici alors je connais beaucoup d’histoires. Aulavik est un lieu d’histoires... de rivières, de lacs, de côtes, d’animaux et d’oiseaux...il y a tout ce qu’il faut pour vivre. »

Jean Harry, aîné inuvialuit, Sachs Harbour

Photo : John Lucas/APC

Comme il gère le parc en collaboration avec les Inuvialuits, Parcs Canada travaille de près avec la collectivité de Sachs Harbour et la collectivité élargie des Inuvialuits à la gestion du parc. Située sur la côte sud-ouest de l’île Banks, Sachs Harbour est la seule collectivité de l’île. En vertu de l’entente de cogestion, les Inuvialuits conservent le droit de faire la récolte à des fins de subsistance dans les limites du parc national. Peu de gens atteignent l’extrémité nord de l’île Banks, et cette partie de l’île, y compris le parc national Aulavik, est depuis longtemps considérée comme une réserve servant à assurer la survie des populations fauniques de l’île élargie.

Le parc national Aulavik se trouve dans une région que le Plan de conservation de la collectivité de Sachs Harbour (2008) a qualifié de « terres et de plans d’eau où les ressources culturelles ou renouvelables sont d’une extrême importance et fragilité. Il ne doit y avoir aucun aménagement à ces endroits. Ces terres et ces eaux doivent être gérées pour éliminer, dans toute la mesure du possible, les perturbations et les dommages potentiels. » Selon ce plan de conservation, cette région revêt de l’importance pour la collectivité de Sachs Harbour pour les raisons suivantes :

- La présence du caribou de Peary dans son aire de répartition saisonnière;
- La concentration de bœufs musqués à l’année;
- Les aires de frai, d’élevage et d’hivernage que contiennent les rivières Thomsen et Muskox pour l’omble et le cisco;
- La pêche de subsistance de la truite, de l’omble et du cisco à l’été et à l’automne;

- L’aire de mise bas du loup arctique;
- Les nombreux sites archéologiques et culturels le long de la rivière Thomsen;
- L’aire de mue de la petite oie des neiges;
- Le tourisme sur la rivière Thomsen.



Linaigrette en milieu humide.
(Photo : Pinette Robinsons/APC)

3.0 Contexte de planification

3.1 HISTORIQUE DE LA GESTION DU PARC

À l'issue de la conclusion de *l'Entente concernant la création d'un parc national sur l'île Banks* (1992) survenue entre les Inuvialuits, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le gouvernement du Canada, les terres du parc ont été officiellement mises de côté en 1994. Au départ, la gestion du parc national Aulavik était orientée par des lignes directrices (Parcs Canada, 1995). Le premier plan directeur du parc, approuvé en 2002, est venu remplacer ces lignes directrices (Parcs Canada, 2002). Le plan directeur de 2002 établissait une stratégie pour préserver et gérer le parc national Aulavik à titre de lieu sauvage intact doté de valeurs naturelles et culturelles exceptionnelles. Parcs Canada y reconnaissait également le droit de récolte à des fins de subsistance des Inuvialuits dans le parc.

3.2 ÉTAT DU PARC NATIONAL AULAVIK

Le Rapport sur l'état du parc national Aulavik de 2010 (Parcs Canada, 2010) décrit l'état du parc en ce qui concerne l'intégrité écologique, les ressources culturelles et l'expérience du visiteur, et rend compte de la mise en œuvre des mesures proposées dans le plan directeur de 2002. Ce rapport servira de point de repère pour évaluer l'état du parc dans cinq ans. Il peut être consulté sur le site Web de Parcs Canada, à l'adresse www.pc.gc.ca/aulavik. Voici un résumé des principaux points de ce rapport.

Intégrité Écologique

Aux termes de la Loi sur *les parcs nationaux du Canada*, l'intégrité écologique d'un parc national désigne l'état jugé caractéristique de la région naturelle dont le parc national fait partie et qui sera





Bœuf musqué dans le parc national Aulavik.
(Photo : Jean-François Bisailon/APC)

vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et les processus. L'intégrité écologique est évaluée au moyen d'indicateurs et d'étalons de mesure, notamment l'information tirée des travaux de surveillance et le savoir traditionnel et local.

Dans le parc national Aulavik, les activités de surveillance se concentrent sur la toundra et l'eau douce. L'écosystème de la toundra couvre la majorité du parc et assure la subsistance de nombreuses espèces, notamment le bœuf musqué et le caribou de Peary, espèces importantes du point de vue de la récolte de subsistance. L'écosystème d'eau douce constitue un indicateur écologique considérable à surveiller parce que l'évolution des conditions climatiques, les activités d'exploration minière et autres activités de développement près du parc, ainsi que le transport de contaminants dans l'atmosphère peuvent avoir toutes sortes d'effets sur cette composante du milieu. Le bassin versant de la rivière Thomsen abrite six espèces de poisson d'eau douce. La rivière Thomsen est reconnue comme lieu important de frai et d'élevage pour l'omble chevalier. Ce poisson fréquente aussi plusieurs autres grands lacs, donc le Nangmagvik.

En raison du manque de données nécessaires pour définir les seuils associés à leurs étalons de mesure respectifs, l'état de la toundra et l'état des écosystèmes d'eau douce n'ont pas été évalués dans le rapport. Toutefois, Parcs Canada et ses partenaires inuvialuits ont constaté que l'état général de l'écologie au sein du parc est bon en raison de l'éloignement du parc, de l'absence d'aménagements et du très faible taux de fréquentation observé dans le parc et ses environs.

Espèces en péril

En février 2011, le caribou de Peary a été inscrit à titre d'espèce en voie de disparition à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (2002). On dit qu'une espèce est en voie de disparition lorsqu'elle risque de disparaître de façon imminente du pays ou de la planète. La population de caribous de Peary de l'île Banks, qui englobe le parc national Aulavik, a brusquement chuté entre 1981 et 1991, mais elle semble s'être stabilisée, à un faible niveau de population, entre 1991 et 2010 selon les enquêtes menées par Parcs Canada et ses partenaires.

Ressources culturelles

Parcs Canada définit comme ressource culturelle les œuvres humaines ou endroits qui révèlent une activité humaine ou qui possèdent une signification spirituelle ou culturelle, et qui revêtent une valeur historique.

Selon le Rapport sur l'état du parc national Aulavik, l'état des ressources culturelles du parc national est bon. L'inventaire des ressources culturelles a permis de relever plus de 300 sites archéologiques et ressources culturelles dans le parc. Ces ressources culturelles sont dans un état stable. Un programme de surveillance est en cours pour suivre l'état de trois importants sites archéologiques. Parcs Canada assure la conservation des artefacts recueillis suivant un protocole d'entente qu'il a conclu avec l'Inuvialuit Regional Corporation. Des partenaires de cogestion participent aux décisions prises pour gérer ces ressources culturelles.

Expérience du visiteur

L'expérience du visiteur renvoie à la somme des interactions personnelles de ce visiteur avec un parc et



Cercle de tente 508X-E.
(Photo : Lisa Hodgetts)



Consultations communautaires
à Sachs Harbour.
(Photo : John Lucas/APC)

au sentiment d'attachement qu'il développe à l'égard de l'endroit.

Selon le Rapport sur l'état du parc national Aulavik, l'expérience du visiteur est en bon état dans le parc. Étant donné que la durée moyenne d'une visite dans le parc est de dix jours et en raison des vues impressionnantes qui s'offrent au visiteur, de l'éloignement du parc, de la solitude qu'il y éprouve et du sentiment personnel de dépassement et de découverte que procure un séjour dans le parc, une telle aventure peut offrir la possibilité de vivre une expérience transformatrice. D'après les sondages de Parcs Canada et les commentaires qui lui ont été fournis, la majorité des visiteurs du parc se sont dit très satisfaits de leur expérience et ont ressenti un fort sentiment d'attachement personnel envers le parc.

Sensibilisation et compréhension du public

Afin d'assurer la sensibilisation et la compréhension du public, Parcs Canada cherche à joindre les Canadiens – au foyer, à l'école et dans leurs collectivités – par des moyens d'apprentissage efficaces et pertinents. Ces possibilités d'apprentissage sont conçues pour faire mieux comprendre et apprécier le patrimoine naturel et culturel des parcs et lieux historiques nationaux, ainsi que pour encourager les gens à soutenir la protection et la mise en valeur de ce patrimoine et à y prendre part.

L'état de la sensibilisation et la compréhension du public à l'égard du parc national Aulavik n'est pas évalué étant donné qu'aucune analyse n'a été effectuée sur cet aspect du mandat de Parcs Canada. L'Agence cherche des moyens de procéder à une telle évaluation dans les différents parcs et lieux historiques.

Connexion des Inuvialuits avec le parc

Parcs Canada assure la cogestion du parc national Aulavik avec les Inuvialuits par l'intermédiaire du Conseil consultatif de la gestion de la faune (Territoires du Nord-Ouest), du Comité mixte de la gestion de la pêche, du processus d'évaluation environnementale du Comité d'étude des répercussions environnementales et du Bureau d'examen des répercussions environnementales, ainsi que de l'Inuvialuit Regional Corporation. Parcs Canada travaille également en étroite collaboration avec le Conseil inuvialuit de gestion du gibier et la collectivité de Sachs Harbour à la planification et à la gestion du parc.

En plus d'affirmer les droits de subsistance des Inuvialuits établis dans la *Convention définitive des Inuvialuit* et d'énoncer les paramètres généraux de la cogestion du parc, l'entente sur la création du parc fixe également des buts économiques particuliers pour les Inuvialuits. Depuis la création du parc national Aulavik, trois à cinq employés de Parcs Canada sont en poste chaque année à Sachs Harbour. Les tiers chercheurs qui travaillent dans le parc sont encouragés à acheter leurs fournitures localement et à embaucher des gens de l'endroit à titre d'adjoints ou de préposés à la surveillance de la faune. Parcs Canada verse des millions de dollars à la région désignée des Inuvialuits en salaires et par l'achat de biens et services provenant d'entreprises inuvialuites. Cependant, le faible taux de fréquentation empêche le tourisme de devenir une activité forte de l'économie insulaire. La collectivité s'attendait à des retombées économiques importantes du tourisme généré par la création du parc national Aulavik, ce qui ne s'est pas produit.

3.0 Contexte de planification



Gauche : Camp de jeunes d'Aulavik. (Photo : Melinda Gillis/APC)
Droite : Saule de l'arctique. (Photo : Christian Bucher/APC)



Le Centre d'accueil du parc national Aulavik à Sachs Harbour sert de lien entre la collectivité et le parc national. Les membres de la collectivité utilisent ce centre d'accueil pour tenir des réunions et organiser des activités. Les expositions, les collections de photos et les cartes du Centre d'accueil racontent les histoires du parc et des habitants de l'île Banks, et ont été choisies et élaborées en consultation avec la collectivité.

Mise en œuvre du plan directeur de 2002

Le plan directeur du parc national du Canada Aulavik de 2002 a été mis en œuvre. Voici ce qui a été fait depuis 2002 :

- Mise sur pied du conseil consultatif du parc national Aulavik et diffusion de bulletins et de rapports de recherche et de surveillance. Ces mesures ont permis de renseigner les organismes de cogestion inuvialuits et les partenaires communautaires et les ont incités à protéger les ressources naturelles et culturelles du parc.
- Acquisition de nouvelles connaissances sur les écosystèmes et les ressources culturelles du parc grâce à des partenariats conclus avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le Centre canadien de télédétection, Environnement Canada, le Centre des ressources culturelles des Inuvialuits, l'Institut de recherche Aurora et l'Université de l'Ouest de l'Ontario. Exemples de programmes de recherche, de surveillance et d'inventaire des connaissances traditionnelles : populations de caribous de Peary et de bœufs musqués, productivité des plantes, qualité de l'eau, ethnobotanique inuvialuite, et nombreuses fouilles archéologiques.

- Mise en œuvre d'activités visant à promouvoir et à favoriser l'éducation, la formation et l'épanouissement des jeunes Inuvialuits :
 - Cours d'intendance de l'environnement donné chaque année aux élèves de 4e année de la région désignée des Inuvialuits;
 - Préparation d'autre matériel en lien avec le programme d'études pour la région désignée des Inuvialuits;
 - Organisation de camps dans le parc pour les jeunes de Sachs Harbour;
 - Création de possibilités d'emploi à l'intention des jeunes.

3.3 ENJEUX ET POSSIBILITÉS

Renouveau au sein de Parcs Canada

Parcs Canada se renouvelle pour mieux répondre aux besoins des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. Il est soumis à l'influence d'un bon nombre de facteurs : la transformation de la composition culturelle des villes, le vieillissement démographique, l'évolution de la relation des Canadiens avec leur environnement, l'augmentation des menaces envers le patrimoine naturel et culturel, ainsi que des changements en ce qui concerne la façon dont les Canadiens occupent leurs loisirs. Pour que les programmes de Parcs Canada demeurent pertinents, il lui faut trouver des moyens de mieux rapprocher les Canadiens des parcs nationaux, dont le parc national Aulavik. Il s'agit là d'un défi de taille, surtout que peu de Canadiens auront la chance de visiter ce parc national extrêmement isolé.



En canoë sur la Thomsen.
(Photo : Barb Brittain/APC)

Enjeux

Les principaux enjeux cernés par Parcs Canada et les organismes de cogestion inuvialuits sont décrits dans le Rapport sur l'état du parc de 2010 :

- Le déclin de la population de caribous de Peary de l'île Banks;
- Les attentes élevées concernant les retombées économiques importantes du tourisme pour les Inuvialuits et la collectivité de Sachs Harbour découlant de la création du parc, attentes qui n'ont pas été satisfaites;
- Les difficultés associées à la mise en place d'un programme de surveillance crédible et économique de l'intégrité écologique dans un endroit si reculé de la planète;
- Les faibles niveaux de sensibilisation et de compréhension à l'égard du parc chez les résidents de la région désignée des Inuvialuits et de la population canadienne en général, et les faibles taux de fréquentation dans ce parc national éloigné de l'Arctique. Il s'agit là d'un défi difficile à surmonter. Au mieux, il sera possible d'accroître légèrement le taux de fréquentation, mais seulement à long terme. Le rapprochement de la population canadienne avec le parc national présente beaucoup plus de chances de réussite à court terme.
- Accroître la visibilité du parc au Canada et à l'étranger en misant sur la publicité entourant la découverte du HMS *Investigator*, un navire de la Marine royale qui fut abandonné dans la baie Mercy en 1854;
- Conclure des partenariats fructueux axés sur la recherche et surveillance écologiques et archéologiques avec d'autres organismes gouvernementaux et des organismes non gouvernementaux;
- Amener les résidents de la région à appuyer davantage les travaux de recherche liés au parc et les visites dans le parc;
- Exploiter la nouvelle capacité de Parcs Canada dans le domaine de l'expérience du visiteur et des relations externes pour mettre au point des produits, des services et du matériel de communication visant à mieux présenter le parc aux visiteurs éventuels, et à amener les Canadiens à mieux connaître et apprécier le parc.

3.4 PUBLICS ACTUELS DU PARC

Les publics actuels du parc sont les visiteurs, les résidents de Sachs Harbour, les chercheurs et les visiteurs virtuels.

Visiteurs du parc

Les visiteurs du parc national Aulavik y viennent surtout pour faire du canot sur la rivière Thomsen. Le parc est un endroit pour les explorateurs qui souhaitent vivre une expérience dans les paysages dégagés de l'Extrême-Arctique, où abondent les possibilités

Possibilités

Un certain nombre de possibilités se présentent à Parcs Canada pour améliorer la protection, la mise en valeur et la gestion du parc national Aulavik, notamment :

3.0 Contexte de planification



Consultations communautaires à Sachs Harbour. (Photo : John Lucas/APC)

d'observation de la faune. Il n'est pas exigeant sur le plan physique de parcourir ce paysage. Les séjours durent en moyenne une dizaine de jours, et les groupes ne comptent pas plus de huit personnes environ, selon la capacité de l'aéronef et la quantité d'équipement transportée. La saison touristique est de courte durée (de la mi-juin à la mi-août). Les taux de fréquentation sont faibles; au cours des cinq dernières années, 2011 inclusivement, le parc a accueilli de 6 à 17 visiteurs par année. Les visiteurs doivent être autosuffisants et pouvoir composer seuls avec des urgences d'ordre médical ou des intempéries en milieu sauvage. Il est rare de croiser d'autres gens durant une excursion dans le parc.

Il arrive que les quelques paquebots de croisière qui s'approchent de la côte nord de l'île Banks débarquent des passagers dans le parc ou à proximité, comme à la pointe Providence, dans la baie Mercy. Les visites de ce genre sont rares, de courte durée (deux heures seulement) et limitées à la côte.

Résidents de Sachs Harbour

Les résidents locaux comptent parmi les Inuvialuits qui utilisent et visitent le parc et qui y travaillent. Les activités de chasse et de piégeage à des fins de subsistance sont peu courantes dans le parc national Aulavik. Les visites se font parfois dans le cadre de camps de jeunes organisés par Parcs Canada. À l'occasion, les résidents locaux participent à des travaux de recherche et de programmes de surveillance.

Chercheurs

Chaque année, des programmes de recherche et de surveillance sont réalisés dans le parc national Aulavik par Parcs Canada ou par d'autres organismes

gouvernementaux ou non gouvernementaux. Les chercheurs constituent un public important dans le parc puisqu'ils peuvent y rester relativement longtemps, que leur savoir et leur expertise peuvent contribuer à la protection et à la mise en valeur du parc national et qu'ils peuvent devenir ambassadeurs de la promotion du parc et de sa vision.

Visiteurs virtuels

Les visiteurs virtuels sont les personnes qui découvrent le parc et apprennent à le connaître au moyen des médias imprimés, de la radio, de la télévision et d'autres outils, comme le site Web de Parcs Canada.

3.5 PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN DIRECTEUR

Maintenant que l'état du parc national Aulavik a été évalué dans le Rapport sur l'état du parc de 2010 et que les principaux besoins de planification ont été cernés, Parcs Canada a élaboré le plan directeur du parc national Aulavik de 2011. Il a suivi pour ce faire un processus en trois étapes :

- Étape 1 (automne 2010-hiver 2011) – Présenter le processus d'élaboration du plan directeur et inviter les Inuvialuits, les intervenants et le public à commenter le contenu préliminaire du nouveau plan (p. ex. : vision proposée pour le parc, défis et possibilités et stratégies à adopter);
- Étape 2 (printemps-été 2011) – Rédiger la version préliminaire du plan directeur à la lumière des commentaires recueillis à l'étape 1 et inviter les Inuvialuits, les intervenants et le public à fournir leurs commentaires à ce sujet;



Consultations sur le plan directeur à Ulukhaktok.
(Photo : APC)

- Étape 3 (été-automne 2011) – Se servir des commentaires recueillis à l'étape 2 pour mettre la dernière main au document final. Soumettre le plan aux organismes de cogestion inuvialuits et au directeur général de Parcs Canada afin qu'ils en recommandent l'approbation, puis faire approuver le plan par le ministre de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada. Le plan approuvé sera ensuite déposé au Parlement.

Les employés de Parcs Canada et le groupe de travail sur l'élaboration du plan directeur du parc national Aulavik ont rédigé le plan directeur. Organe informel mis sur pied par Parcs Canada, ce groupe de travail avait pour but de permettre à la collectivité de Sachs Harbour (Comité de chasseurs et de trappeurs et société communautaire), aux comités de cogestion inuvialuits (Conseil inuvialuit de gestion du gibier, Conseil consultatif de la gestion de la faune - T.N.-O., Comité mixte de la gestion de la pêche) et aux autres ministères fédéraux et territoriaux (Service canadien de la faune, Investissement, Tourisme et Commerce, Environnement et Ressources naturelles) de travailler de concert et de jouer un rôle plus déterminant dans le processus d'élaboration du plan directeur du parc national Aulavik.



4.0 But du parc et énoncé de vision

Lisa Hodgetts, archéologue de l'Université Western Ontario, et le camp de jeunes de Aulavik. (Photo : Lindsay Cary/APC)

Ci-dessous : Consultations de l'automne et de l'hiver. (Photo : Jean-François Bisailon/APC)



Le but et l'énoncé de vision du parc national orientent les décisions et les mesures prises par les gestionnaires du parc, qu'elles soient stratégiques ou opérationnelles. L'énoncé de vision exprime le caractère particulier du parc national Aulavik et brosse un tableau du parc dans son état optimal pour l'avenir. La réalisation de cette vision sera difficile, mais elle favorise une compréhension commune et la collaboration entre ceux qui utilisent le parc, qui en prennent soin, qui y travaillent ou qui en sont les voisins. La vision fournit également une perception du parc aux Canadiens qui ne pourront peut-être jamais le visiter.

La vision du parc national Aulavik complète la vision qu'a établie l'Agence Parcs Canada pour l'ensemble de ses parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation, à savoir : « Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada » (Parcs Canada 2011).

4.1 BUT DU PARC

Le parc national Aulavik a pour but «... de sauvegarder à jamais des aires naturelles représentatives d'intérêt canadien dans la région naturelle des Basses-Terres de l'Arctique ouest et de favoriser chez le public l'appréciation de ce patrimoine naturel afin de le léguer intact aux générations à venir tout en permettant aux Inuvialuits de l'utiliser et d'y piéger afin d'assurer leur subsistance » (*Entente concernant la création d'un parc national sur l'île Banks, 1992*).



Potentille subarctique.
(Photo : Molly Kirk/APC)



Pas de loup.
(Photo : Gerry Kisoun/APC)

4.2 ÉNONCÉ DE VISION

Vision

Le parc national Aulavik est un lieu sauvage intact – un lieu d'évasion pour les pagayeurs et les randonneurs, un refuge pour la faune et un endroit particulier pour les Inuvialuits, en partie parce que des aspects de leur culture et de leurs coutumes traditionnelles y sont protégés. Les Inuvialuits font profiter tous les Canadiens de ce lieu où il est possible de protéger, de comprendre, d'apprécier et de valoriser l'environnement, l'histoire et la culture de la plus occidentale des îles de l'archipel Arctique canadien.

Portrait du parc national Aulavik en 2021

Le parc national Aulavik contribue à protéger la faune, les poissons et les terres dont dépendent les Inuvialuits, il aide à préserver l'identité et les valeurs culturelles des Inuvialuits dans une société nordique en changement, et il permet aux Inuvialuits de tirer profit de sa gestion. Ces buts sont réalisables grâce à une cogestion soutenue et efficace.

Grâce aux travaux de recherche coordonnés, aux programmes de surveillance ainsi qu'à l'application du savoir traditionnel et local, l'intégrité écologique et le patrimoine culturel du parc national Aulavik sont bien compris. Cette source d'information et de savoir attire d'autres chercheurs et spécialistes en surveillance dans cette région arctique du Canada, ce qui permet d'avoir une meilleure connaissance de la santé du parc et de son histoire humaine dans un monde en changement, et d'en assurer la préservation.

En inuvialuktun, Aulavik signifie « *lieu où les gens voyagent* ». Le parc est une destination très primée des

aventuriers d'expérience en quête de nature sauvage et désireux de découvrir le Grand Nord canadien. La rivière Thomsen serpente dans ce magnifique paysage ancien. Durant l'été arctique où le soleil ne se couche jamais, la descente de la rivière Thomsen offre aux visiteurs une excursion en canot qui est à la fois paisible et exaltante dans un paradis arctique. Que ce soit en compagnie d'un guide professionnel ou en autonomie, une expédition le long de ce corridor fluvial offre de riches occasions de découvrir la fascinante histoire de l'Arctique du Canada et la richesse de la faune, de la flore et du paysage qui caractérisent le parc national Aulavik et l'île Banks.

Le parc national Aulavik sert de balise à Sachs Harbour et à l'île Banks pour attirer des voyageurs impatients de vivre une expérience authentique dans l'Arctique. Sachs Harbour constitue un excellent endroit pour découvrir les paysages à couper le souffle de l'île, la riche diversité de sa faune et les sites archéologiques extraordinaires qui témoignent de l'endurance et de l'ingéniosité des insulaires, et pour entendre des anecdotes sur la vie à l'île Banks de la bouche d'un aîné.


Le parc national Aulavik incite les jeunes de la région désignée des Inuvialuits et d'ailleurs au Canada à devenir les gardiens de l'Arctique canadien grâce à des camps de jeunes, des sites Web, des documentaires et des programmes scolaires novateurs.

Le parc national Aulavik inspire un sentiment de fierté à la population canadienne pour la sagesse et la générosité des gens qui ont travaillé de concert à la création du parc national et qui continuent de collaborer pour en assurer la protection et la mise en valeur.



5.0 Stratégies clés

Bernaches du Canada à la baie Castel. (Photo : Molly Kirk/APC)
Ci-dessous : Crâne de bœuf musqué. (Photo : Molly Kirk/APC)



Les stratégies clés sont assorties d'objectifs, de cibles et de mesures visant à concrétiser la vision du parc. Chacune des stratégies clés permettra de remplir un ou plusieurs des trois volets du mandat de Parcs Canada :

- Protéger les ressources patrimoniales, y compris toutes les activités liées à la protection des ressources naturelles, des ressources culturelles et des processus naturels;
- Offrir des expériences au visiteur, grâce à des activités, des services et des installations qui accroissent son sentiment d'attachement;
- Offrir des programmes d'éducation du public, ce qui comprend une foule d'activités allant de programmes et produits d'interprétation sur place à des initiatives de diffusion externe qui visent à joindre les Canadiens dans leur foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leur collectivité.

Aucune stratégie clé n'est plus importante qu'une autre. Les objectifs, cibles et mesures déterminent les priorités de gestion du parc pour les cinq à dix prochaines années. Ce plan directeur présente quatre stratégies clés :

- Continuer d'offrir et améliorer les possibilités pour les visiteurs du parc, de Sachs Harbour et de l'île Banks;
- Assurer la santé et la durabilité du parc national Aulavik;
- Mobiliser les collectivités de la région désignée des Inuvialuits;
- Rapprocher les Canadiens du patrimoine nordique du Canada.



Camp de base à la baie Mercy. (Photo : John Lucas/APC)

5.1 STRATÉGIE 1 – CONTINUER D’OFFRIR ET AMÉLIORER LES POSSIBILITÉS POUR LES VISITEURS DU PARC, DE SACHS HARBOUR ET DE L’ÎLE BANKS

Cette stratégie comporte deux volets :

- Continuer d’offrir et, le cas échéant, accroître les possibilités offertes aux visiteurs dans le parc national Aulavik;
- Explorer les débouchés touristiques pour Sachs Harbour et l’île Banks

Cette stratégie vise à trouver des manières de réduire les frais de déplacement engagés pour visiter le parc national Aulavik.

Le parc national Aulavik se trouve dans une région extrêmement reculée. Il s’agit de l’un des parcs nationaux du Canada les plus chers à visiter. Un pourvoyeur est agréé pour offrir ses services dans le parc et il organise au moins une expédition guidée de descente de la rivière Thomsen en été. Étant donné qu’il coûte cher de se rendre jusqu’au parc, le taux de fréquentation n’augmentera pas de manière considérable dans les années à venir. Le faible taux de fréquentation empêche le tourisme de devenir une activité forte de l’économie de l’île Banks.

Les visiteurs qui viennent au parc national reçoivent de l’information exhaustive avant leur arrivée, une orientation sur place, une trousse d’information détaillée et des conseils du personnel spécialiste et d’autres personnes. La séance d’orientation porte principalement sur les messages du parc concernant la protection des ressources naturelles et culturelles et sur la sécurité des visiteurs.

Les centres d’accueil et le bureau d’administration du parc se trouvent à Sachs Harbour et à Inuvik. Les deux centres offrent des services d’interprétation et d’orientation pour les visiteurs. Le parc ne renferme aucune installation accessible au public. Les visiteurs doivent être autosuffisants. Les seuls bâtiments du parc sont les chalets Green et Polar Bear; ces chalets n’appartiennent pas à Parcs Canada mais ils sont utilisés pour les travaux de recherche et de surveillance et les camps de jeunes. Ils peuvent servir d’abri en cas d’urgence. Les visiteurs débarquent habituellement à la zone d’atterrissage du chalet Green. Il n’y a pas d’emplacements de camping désignés. Il est permis de camper partout sauf sur les sites archéologiques.

La descente de la rivière navigable la plus septentrionale au monde est la principale attraction du parc national. Un important objectif du plan directeur consiste à préserver le sentiment d’isolement et la nature sauvage du parc pour les pagayeurs. Toute augmentation possible du taux de fréquentation ne nuira pas à cet objectif. La rivière Thomsen est classée 1, ce qui signifie qu’elle ne comporte ni rapides, ni obstacles. La descente se fait facilement en canot ou en kayak, bien que le maniement de la pagaie se complique lorsque les vents sont forts ou aux rares endroits où la rivière est peu profonde. Le parc est une destination pour les pagayeurs de tous les niveaux qui sont en quête d’une aventure en milieu sauvage.

Le parc national Aulavik offre également des possibilités de randonnée. Son paysage vallonné mais varié et ses longues journées d’été se prêtent bien à la randonnée pédestre. Les randonnées peuvent se faire dans le cadre d’une expédition sur la rivière ou simplement comme une activité en soi. Il n’y a pas de parcours désignés

5.0 Stratégies clés



À l'affût des bœufs musqués. (Photo : APC)
Droite : Linaigrette à feuilles étroites.
(Photo : Pinette Robinson/APC)

ni de sentiers. Les possibilités de randonnée vers des sites archéologiques ou géologiques et des sites d'observation de la faune soient signalées aux visiteurs.

Le tourisme de croisière de l'Arctique de l'Ouest est pratiquement inexistant à l'extrémité nord de l'île Banks. Il pourrait s'accroître si l'accès par le passage du Nord-Ouest devient moins obstrué par la glace et que cette forme de tourisme gagne en popularité. Des rares paquebots de croisière à traverser le détroit de M'Clure au cours des 20 dernières années, seulement deux ont laissé des passagers débarquer à terre, dans le parc ou à proximité de ce dernier. Parcs Canada reste à l'affût de possibilités de collaboration avec les exploitants de paquebots pour offrir aux passagers des programmes concernant le parc, le cas échéant.

Axé sur la recherche (voir la section Stratégie 2 – Assurer la santé et la durabilité du parc), le parc national Aulavik offre également la possibilité de mobiliser les citoyens de la science à la lumière de l'intérêt grandissant à l'égard du tourisme de bénévolat. La science citoyenne fait intervenir des scientifiques professionnels et des bénévoles qui collaborent à des activités telles que des projets d'inventaire des ressources biologiques et archéologiques, des travaux de surveillance et des travaux de recherche scientifique. Les projets de science citoyenne ont pour but de contribuer aux connaissances scientifiques sur divers aspects du parc. Ces connaissances sont ensuite mises au service de la gestion du parc. L'un des volets les plus importants de la science citoyenne ou du tourisme de bénévolat consiste à amener le public à soutenir le parc national Aulavik et à en assurer l'intendance. La science citoyenne donne la chance aux gens d'acquérir une connaissance approfondie du parc et, grâce à leur participation et au

séjour passé dans le parc, de former un attachement profond à l'endroit.

Pour s'attaquer aux faibles taux de fréquentation du parc national, il faut élargir l'approche qui reconnaît le potentiel de Sachs Harbour et de l'île Banks en tant qu'attractions touristiques en soi. Au fil du temps, cette approche pourrait non seulement profiter à la collectivité et à la région, mais elle pourrait également favoriser le rapprochement des Canadiens avec le parc, voire y accroître légèrement le nombre de visiteurs.

Dans le cadre de cette stratégie, la collectivité de Sachs Harbour constitue une destination de rechange pour les voyageurs qui ne peuvent pas se rendre jusque dans le parc en raison du coût et des défis associés à ce type d'expérience dans la nature sauvage arctique. Un tel scénario donnerait aux visiteurs l'occasion de se rapprocher du paysage dont fait partie le parc, et de l'histoire et de la culture fascinantes mises en valeur dans le parc, et pourrait du coup créer des débouchés économiques directs pour les résidents de Sachs Harbour. Au moyen du Centre d'accueil du parc national Aulavik, qui se trouve à Sachs Harbour, Parcs Canada peut favoriser le rapprochement des visiteurs avec le parc, même s'ils ne viennent pas sur place. En marge de ce scénario, l'offre d'une activité touristique viable et durable à Sachs Harbour pourrait en bout de ligne permettre à un ou à plusieurs pourvoyeurs agréés de la collectivité de fournir des services à l'année dans le parc national Aulavik.

La stratégie intitulée Continuer d'offrir et améliorer les possibilités pour les visiteurs du parc, de Sachs Harbour et de l'île Banks vise quatre objectifs. Les cibles et mesures liées à ces objectifs sont présentées au chapitre 9.



Relevé topographique à Aulavik. (Photo : Barb Brittain/APC)

Objectif 1 : Le parc national Aulavik est une destination arctique de choix pour les pagayeurs. La descente de la rivière Thomsen constitue une expédition « à faire » pour les adeptes du canot et du kayak du monde entier.

Objectif 2 : Outre la descente de la rivière, les activités offertes aux visiteurs intéressent les nouveaux publics du parc, soit les randonneurs, les citoyens de la science et les passagers de paquebots de croisière.

Objectif 3 : Sachs Harbour profite du fait que le parc national Aulavik attire les visiteurs dans l'Arctique de l'Ouest du Canada.

Objectif 4 : Sachs Harbour est une destination à visiter dans le cadre d'un séjour à l'île Banks qui comprend la « découverte » du parc national Aulavik.

5.2 STRATÉGIE 2 - ASSURER LA SANTÉ ET LA DURABILITÉ DU PARC

« La préservation ou le rétablissement de l'intégrité écologique par la protection des ressources naturelles et des processus écologiques sont la première priorité du ministre pour tous les aspects de la gestion des parcs » (*Loi sur les parcs nationaux du Canada*).

Cette stratégie met l'accent sur la nécessité d'élaborer un programme crédible et économique de surveillance de l'intégrité écologique et des ressources culturelles, tout en reconnaissant les défis logistiques et les coûts que pose la réalisation de ce travail dans un parc si vaste et si éloigné. Il pourrait sembler simple d'assurer la santé et la durabilité du parc étant donné qu'il se trouve dans un paysage sauvage de l'Arctique. Toutefois, ce paysage est fragile et sensible aux

APPROCHE SCIENTIFIQUE ADOPTÉE DANS LE PARC NATIONAL AULAVIK

- Concevoir des programmes de surveillance solides
- Créer des partenariats avec des universités, avec d'autres organismes et avec des intervenants inuvialuits.
- Intégrer la science au savoir traditionnel autochtone et local pour faciliter la cogestion.

activités qui prennent naissance à la fois dans le parc et à l'extérieur de ses limites, et qui sont susceptibles d'influer sur l'intégrité écologique. La gestion du parc et la prise de décisions passent donc nécessairement par la surveillance de la santé écologique et des ressources culturelles du parc.

Pour être crédible et économique, le programme de surveillance doit reposer sur les connaissances traditionnelles et locales des Inuvialuits, conjuguées avec les travaux de recherche effectués par Parcs Canada et par des tiers, y compris d'autres organismes fédéraux et des organismes territoriaux et inuvialuits.



Pêcheur dans l'attente de son repas.
(Photo : Lindsay Cary/APC)

« Pêcher au chalet Green, vivre sur la terre, les collines, les loups, le son des huards et des bernaches du Canada... écouter les oiseaux et ne pouvoir s'endormir la nuit; dormir sous la tente... c'est si agréable que j'aimerais vivre plus longtemps. »
Geddes Wolki père, aîné Inuvialuit, Sachs Harbour

Les partenariats permettent aux organismes visant des objectifs de surveillance et de recherche qui se rejoignent de partager les coûts élevés et les défis logistiques du travail dans l'Arctique. La mise en commun des ressources signifie qu'il est possible de faire plus. Les parties en tirent des bienfaits tant de par la qualité des données que par l'accès aux connaissances spécialisées au sein des collectivités et d'autres organismes.

La gestion active visant à assurer la survie d'habitats précis ou d'espèces particulières n'est pas en ce moment un aspect de la gestion du parc national Aulavik étant donné que les écosystèmes du parc sont essentiellement autosuffisants. Parcs Canada doit toutefois respecter les exigences réglementaires applicables aux parcs nationaux pour gérer le parc national Aulavik afin d'assurer la viabilité de ses populations fauniques.

Cette stratégie vise également à consigner et à gérer le parc national Aulavik en tant que paysage culturel. Le patrimoine culturel du parc compte des sites et des caractéristiques archéologiques, sans compter l'usage contemporain du parc par les Inuvialuits. La mise en valeur du parc à titre de paysage culturel est essentielle pour amener le public à apprécier et à comprendre davantage le parc et pour protéger les valeurs culturelles durables des Inuvialuits associées au parc.

Le HMS *Investigator* est situé à l'extérieur des limites du parc et ne relève pas de la compétence de Parcs Canada. La protection de ce navire incombe au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Parcs Canada travaillera de concert avec les personnes responsables pour veiller à la protection de l'épave et

pour mettre son histoire en valeur. Le site terrestre du navire fait partie du parc national Aulavik et sera protégé suivant la stratégie de gestion des ressources culturelles du parc.

La stratégie intitulée *Assurer la santé et la durabilité du parc national Aulavik* comporte quatre objectifs. Les cibles et mesures liées à ces objectifs sont présentées au chapitre 9.

Objectif 1 : La santé et l'endurance du parc national Aulavik se fondent sur de l'information tirée d'un programme de surveillance crédible et économique de l'intégrité écologique et du savoir traditionnel et local.

Objectif 2 : Le programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc national Aulavik constitue un repère reconnu par les chercheurs de l'Arctique et d'autres ministères fédéraux et territoriaux. Ce programme les attire dans le parc et à l'île Banks pour y faire de la recherche et de la surveillance, ce qui assure un fondement scientifique plus riche permettant de comprendre l'état de l'écologie du parc.

Objectif 3 : Les populations d'animaux sauvages et de poissons sont protégées grâce à la gestion du parc.

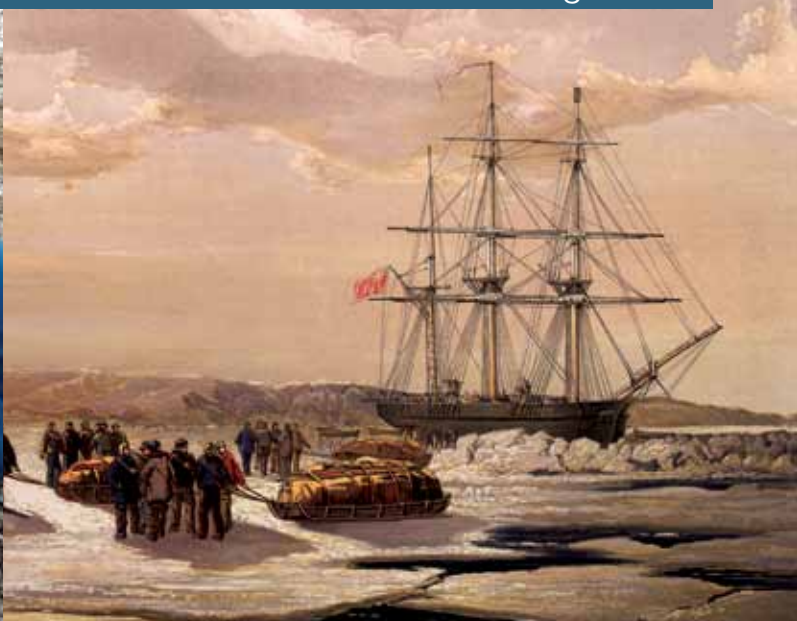
Objectif 4 : Le parc national Aulavik est valorisé pour son patrimoine culturel et naturel.

STRATÉGIE 3 - MOBILISER LES COLLECTIVITÉS DE LA RÉGION DÉSIGNÉE DES INUVIALUITS

Un nombre considérable de gens qui habitent dans la région désignée des Inuvialuits ne sont pas au courant de l'existence du parc national Aulavik, de son importance nationale et du rôle qu'il joue dans la



Archéologues à la baie Mercy. (Photo : John Lucas/APC)
Droite : « Équipes de traîneaux quittant le NSM *Investigator* dans la baie de Mercy », S. Gurney Cresswell, courtoisie de la Bibliothèque publique de Toronto.



réalisation des objectifs de la *Convention définitive des Inuvialuit* :

- Préserver l'identité et les valeurs culturelles des Inuvialuits dans une société nordique en changement;
- Protéger et préserver la faune, l'environnement et la biodiversité de l'Arctique;
- Permettre aux Inuvialuits d'être des participants à part entière de la société et de l'économie du Nord canadien et du pays.

Cette stratégie intensifie les travaux de Parcs Canada visant à sensibiliser les habitants de la région désignée des Inuvialuits à l'existence du parc national Aulavik en tant que lieu d'importance pour leur peuple. Les cogestionnaires chercheront des moyens d'accroître la fréquentation du parc chez les jeunes de la région, de les faire participer davantage aux programmes scolaires et communautaires, d'accroître la participation des Inuvialuits aux activités de gestion et de recherche du parc et de favoriser la sensibilisation et le soutien dans la région en général.

La stratégie intitulée *Mobiliser les collectivités de la région désignée des Inuvialuits* comporte trois objectifs. Les cibles et mesures liées à ces objectifs sont présentées au chapitre 9.

Objectif 1 : À l'échelle de la région désignée des Inuvialuits, les habitants ont des liens significatifs avec le parc national Aulavik.

Objectif 2 : Les Inuvialuits sont des participants à part entière de la gestion du parc national Aulavik ainsi que de la protection et de la préservation de sa faune, de son environnement et de sa productivité biologique.

Objectif 3 : Le parc national Aulavik joue un rôle important dans la préservation de l'identité et des valeurs culturelles des Inuvialuits dans une société nordique en changement.

STRATÉGIE 4 – RAPPROCHER LES CANADIENS DU PATRIMOINE NORDIQUE DU CANADA

Parcs Canada vise à mieux faire connaître aux Canadiens le patrimoine naturel et culturel des parcs nationaux, à les mobiliser et à les amener à apprécier et à appuyer les parcs nationaux. Il y arrive en allant chercher les Canadiens – au foyer, durant leurs activités de loisir, à l'école et dans leur collectivité – par l'entremise d'initiatives de communication et de diffusion externe pertinentes et efficaces. Puisque très peu de Canadiens ont les moyens et la possibilité de visiter ce parc, cet objectif de Parcs Canada est également un volet important de la vision du parc et de ce plan directeur.

L'intérêt des médias et du public à l'égard de la découverte du HMS *Investigator*, la fascination constante que suscite le Nord, l'intérêt concernant le changement climatique et l'environnement arctique et les préoccupations à cet égard, ainsi que l'impression qu'ont les Canadiens d'eux-mêmes en tant que nation nordique, sont autant d'éléments qui alimentent le potentiel élevé d'accroissement de la sensibilisation et de la compréhension du public à l'égard du parc national Aulavik. Cette stratégie permet d'exploiter ce potentiel.

La mise en œuvre de cette stratégie appuie l'entente sur la création du parc visant à promouvoir la sensibilisation, l'appréciation et la compréhension de



Bœuf musqué dans la Parc national Aulavik. (Photo : APC)

tous les aspects du territoire situé dans les limites du parc national et à proximité, l'utilisation antérieure et contemporaine et, en particulier, le patrimoine culturel des Inuvialuits qui s'y rattache.

La stratégie intitulée *Rapprocher les Canadiens du patrimoine nordique du Canada* comporte deux objectifs. Les cibles et mesures liées à ces objectifs sont présentées au chapitre 9.

Objectif 1 : Les Canadiens – au foyer, à l'école et en visite dans les attractions du Sud du pays – sont au courant du patrimoine naturel et culturel du parc national Aulavik et du régime de cogestion particulier qui unit Parcs Canada et les Inuvialuits, ils comprennent ce patrimoine et ce régime et ils les apprécient à leur juste valeur.

Objectif 2 : Grâce à l'information transmise au sujet du parc national Aulavik, les Canadiens sont davantage sensibilisés à l'étendue et à la diversité de l'Arctique canadien et au rôle de Parcs Canada dans cette région.



Chercheurs au chalet Polar Bear.
(Photo : Edward Eastaugh)
Ci-dessous : Sur le sentier le long du lit de la rivière
Thomsen. (Photo : Jean-François Bisaillon/APC)

6.0 Administration et opérations

6.1 REFUGE D'OISEAUX MIGRATEURS NO 2 DE L'ÎLE BANKS

Le refuge d'oiseaux migrateurs no 2 de l'île Banks englobe la vallée de la rivière Thomsen au nord de 73° 36' de latitude nord et toute la baie Castel au sud de l'extrémité nord de la pointe Mahogany (Environnement Canada, 1992). Ce refuge a été créé pour protéger l'aire de mue de la petite oie des neiges, et il fournit un habitat à d'autres espèces de la sauvagine et à des oiseaux migrateurs. À la création du parc national Aulavik en 1992, ce refuge a été intégré au parc national. Parcs Canada et le Service canadien de la faune ont tout deux des responsabilités à l'égard du refuge en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* (1994) et de leur règlement d'application respectif.

La vision, les stratégies et les objectifs de ce plan directeur complètent le but et les objectifs de gestion du refuge d'oiseaux migrateurs, qui sont les suivants :

- Gérer et conserver les populations d'oiseaux migrateurs et leurs habitats naturels d'une manière qui est compatible avec la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et le *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs*;
- Gérer le refuge selon des principes écologiques sains;
- Encourager le public à prendre conscience de l'environnement naturel du refuge et à l'apprécier à sa juste valeur. (Environnement Canada 1992).

En ce qui concerne le refuge, Parcs Canada et le Service canadien de la faune doivent assurer la coordination de certaines activités, notamment l'examen des demandes





Gauche : Aînée de Sachs Harbour, Lena Wolki, au chalet Green.
(Photo : Lindsay Cary/APC)

Droite : Le chalet Green en juillet. (Photo : Pierre Marchand/APC)

de permis de recherche et d'accès aérien, l'octroi de ces permis, l'autorisation des activités récréatives et la surveillance des incidences de ces activités sur l'habitat des oiseaux. Les mesures visant à synchroniser la coordination des activités dans le cadre des deux mandats sont énoncées au chapitre 9.

6.2 CHALET GREEN

La Commission géologique du Canada a fait bâtir le chalet Green dans les années 1950. La propriété du chalet a été transférée au Comité des chasseurs et des trappeurs de Sachs Harbour en 1981. Il y a un site pour entreposer du carburant et une zone d'atterrissage à proximité. Le chalet est utilisé par les chasseurs et trappeurs inuvialuits comme abri d'urgence et par Parcs Canada et les chercheurs, comme camp de base pour les activités opérationnelles menées à l'extrémité sud du parc. Il est proposé dans une autre section du plan directeur que Parcs Canada, en consultation avec le Comité des chasseurs et des trappeurs de Sachs Harbour et avec l'appui de ce dernier, améliore le chalet Green pour qu'il puisse continuer de servir de camp de base pour les opérations du parc, de lieu de recherche pour des tiers, de camps de jeunes, d'abri d'urgence et peut-être, de lieu d'entreposage pour les canots et kayaks. Toute amélioration apportée au chalet Green restera simple et pratique pour en permettre les diverses utilisations relevées. L'hébergement continuera de se faire dans des tentes. Voir le chapitre 9 pour prendre connaissance des mesures supplémentaires prévues concernant la gestion, l'exploitation et l'utilisation de ce chalet.

6.3 CHALET POLAR BEAR

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a fait construire le chalet Polar Bear au lac Nangmagvik en 1987 comme camp de base pour la recherche sur la faune. Il y a une zone d'atterrissage et une station météorologique à proximité. Le chalet Polar Bear remplit des fonctions semblables à celles du chalet Green, mais pour la partie nord du parc. Le chapitre 9 prévoit des mesures pour la gestion, l'exploitation et l'utilisation de ce chalet.

6.4 INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE

Cette section cerne les mesures que prend Parcs Canada pour respecter les lois, les règlements et les politiques en matière d'environnement du gouvernement fédéral et pour adopter des pratiques saines et écologiques dans le parc national Aulavik. Même si Parcs Canada a la responsabilité d'assurer le leadership en intendance environnementale dans le parc, les mesures qu'il adopte doivent être appuyées par les intervenants, les partenaires et les visiteurs pour être efficaces. Le chapitre 9 fait état des mesures prévues par Parcs Canada pour appuyer l'intendance environnementale dans le parc national Aulavik.



Bœuf musqué dans la toundra. (Photo : APC)

7.0 Zonage et autres classements (terres et caractéristiques)



Figure 2 : Zonage – Parc national de Aulavik

7.1 SYSTÈME DE ZONAGE

Le système de zonage des parcs nationaux permet de classer les secteurs d'un parc selon le niveau de protection à leur accorder, tout en prévoyant des secteurs qui conviennent à la pratique d'activités des visiteurs. Les cinq catégories de zonage sont décrites dans les *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada* (1994).

L'Entente concernant la création d'un parc national sur l'île Banks (1992) stipule que le parc national Aulavik «... doit être exploité et géré de façon à protéger son caractère naturel ainsi que les ressources fauniques qui s'y trouvent de même que leurs habitats, conformément aux dispositions de la *Loi sur les parcs nationaux [du Canada]*. À cette fin, le parc doit englober une proportion prédominante d'aires ayant statut de Zone I - Préservation particulière, et de Zone II - Milieu sauvage. » À ce jour et aux fins du présent plan directeur, la zone II est la seule catégorie utilisée dans le parc national Aulavik (Figure 2). Le zonage n'empiète pas sur les droits des Inuvialuits de faire de la chasse, du piégeage et de la pêche dans le parc.

La zone II vise les secteurs qui sont représentatifs d'une région naturelle conservée dans un état naturel. Il s'agit avant tout d'y préserver les écosystèmes en réduisant les intrusions humaines à un minimum. Les possibilités d'activités de plein air seront encouragées lorsqu'elles n'entrent pas en conflit avec la préservation du caractère sauvage de l'endroit. Peu de services et d'installations sont offerts aux visiteurs, et ceux qui existent sont rudimentaires et adaptés au milieu sauvage. L'accès en véhicule motorisé est interdit dans le parc, quoique l'utilisation de motoneiges à des fins de subsistance par



Gauche : Pédiculaire laineuse et vertèbres de bœuf musqué.
(Photo : Barb Brittain/APC)

les bénéficiaires inuvialuits soit autorisée. L'accès aérien au parc national Aulavik est permis et réglementé (voir la Section 7.3, Zones d'atterrissage désignées).

Les terres ou caractéristiques classées zone I sont celles qui contiennent ou soutiennent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en voie de disparition, ou encore parce qu'elles figurent parmi les meilleurs exemples d'une région naturelle. L'élément clé à retenir est la préservation. L'accès et la circulation par véhicule motorisé sont interdits. Aucun secteur classé zone I n'est proposé pour le parc national Aulavik étant donné qu'un niveau adéquat de protection et de gestion des ressources naturelles et culturelles est assuré par le fait que le parc est désigné zone II, qu'il se situe dans un endroit reculé et que le taux de fréquentation y est faible.

Le plan directeur de 2002 proposait d'envisager la désignation de secteurs classés zone III (milieu naturel) dans le parc national Aulavik. Il s'agit d'aires gérées comme milieux naturels, où les visiteurs peuvent découvrir les valeurs du patrimoine naturel et culturel du parc dans le cadre d'activités de plein air nécessitant peu de services et uniquement des installations rudimentaires. L'accès en véhicule motorisé, lorsqu'il est permis, est contrôlé. Dans le parc national Aulavik, les secteurs réservés aux expéditions guidées commerciales en motoneige pourraient être classés zone III. Jusqu'à présent, aucune entreprise n'a exprimé d'intérêt à offrir de telles expéditions. Parcs Canada convient qu'il serait possible de classer zone III les secteurs réservés aux expéditions guidées commerciales en motoneige organisées par les bénéficiaires inuvialuits. Pour procéder à un rezonage, il faut modifier le plan directeur, effectuer une évaluation environnementale, afficher

un avis public et mener des consultations. Une telle modification doit de plus être approuvée par le ministre, et être déposée au Parlement.

7.2 SITES ÉCOLOGIQUEMENT OU CULTURELLEMENT FRAGILES

Parcs Canada complète son système de zonage par la désignation de sites écologiquement ou culturellement fragiles. Cette désignation s'applique à de petites superficies qui contiennent des ressources importantes et fragiles pour lesquelles il faut accorder une protection ou une gestion particulière sans restreindre tout à fait les autres activités réalisées dans les environs.

Le plan directeur de 2002 n'a pas relevé de sites écologiquement fragiles dans le parc national Aulavik, mais il a dénombré trois sites culturellement fragiles : la colline Head, le site de Nasogaluak et le site terrestre du HMS *Investigator*. Ces sites archéologiques ne sont pas en péril. Ils sont gérés et surveillés comme les autres lieux du parc. Au cours des cinq à dix prochaines années, Parcs Canada mettra au point une stratégie de gestion des ressources culturelles qui tiendra compte de tous les sites recensés et qui fera état des mesures de gestion qui s'imposent pour le parc national Aulavik (voir l'objectif 3.2, mesure 2). Dans le cadre de ce processus, Parcs Canada et ses partenaires inuvialuits détermineront si des endroits précis méritent la désignation de site culturellement fragile.

7.3 ZONES D'ATTERRISSAGE DÉSIGNÉES

Une zone d'atterrissage désignée est un lieu où, en vertu d'un permis valide délivré par le directeur du parc, un aéronef (à voilure fixe ou tournante) est



Arrivée à Aulavik. (Photo : Edward Eastaugh)

autorisé à se poser dans le parc. L'accès aérien au parc est assujéti au *Règlement sur l'accès par aéronef aux parcs nationaux du Canada* de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*. Le *Règlement* désigne six aires d'atterrissage et de décollage dans le parc, à savoir le lac Nangmagvik, la rivière Thomsen, la rivière Thomsen à la baie Castel, près du confluent des rivières Thomsen et Muskox, la rivière Thomsen à 10 km au sud de la baie Castel, et la rivière Thomsen près de la limite sud du parc. Ces zones d'atterrissage permettent l'accès aérien pour appuyer les opérations du parc, les projets de recherche, l'accès des visiteurs et les interventions en cas d'urgence. Dans le cas des aéronefs à voilure fixe, les zones d'atterrissage désignées offrent l'accès nécessaire au décollage et à l'atterrissage à courte distance; les aéronefs doivent être munis de pneus « tundra ».

Jusqu'à ce jour, aucune amélioration importante n'a été apportée aux zones d'atterrissage. Dans certaines de ces zones, des ornières se sont formées en raison de l'atterrissage et du décollage d'aéronefs. Comme les aéronefs sont le principal moyen d'accès et la manière la plus pratique de se rendre dans le parc national Aulavik, les zones d'atterrissage seront gérées pour continuer de permettre ce genre d'accès.

L'accès en hydravion sera évalué au cas par cas. La désignation d'un site d'amerrissage permanent sera évaluée, au besoin, selon notamment le niveau de la demande et les répercussions sur la santé des milieux aquatiques et des poissons, les ressources naturelles et culturelles du parc, la sécurité, la santé et la jouissance des visiteurs, les activités des Inuvialuits à des fins de subsistance, et le refuge des oiseaux migrateurs no 2.


L'entreposage de carburant est permis aux endroits désignés à cette fin aux chalets Green et Polar Bear pour appuyer les programmes de gestion du parc et les opérations sur le terrain de Parcs Canada et de ses partenaires. Le directeur du parc envisagera au cas par cas de permettre l'entreposage temporaire de carburant à des endroits non désignés. Tout entreposage de carburant dans le parc national Aulavik est assujéti au Protocole sur les caches de carburant dans les parcs nationaux de l'Arctique de l'Ouest (2008).

Tous les aéronefs qui survolent le parc doivent respecter les exigences de Transports Canada et les lignes directrices du Comité d'étude des répercussions environnementales.

7.4 CONSTITUTION DE RÉSERVES INTÉGRALES


La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* prévoit la création, par voie de règlement, de réserves intégrales au sein d'un parc national. La constitution de telles réserves donne au public l'assurance absolue que les installations et les activités incompatibles avec le caractère sauvage d'un parc y seront interdites. Les limites des réserves intégrales sont fixées par voie de règlement et ne peuvent être changées qu'en modifiant le règlement au moyen d'un décret en conseil. Il est prévu que les limites des réserves intégrales constituées correspondront aux limites des secteurs classés zone II.

Puisque l'une des conditions de la création du parc national Aulavik était que le parc devait englober une proportion prédominante d'aires ayant statut de zone I - Préservation particulière, et de zone II - Milieu sauvage, il n'est pas nécessaire de désigner les réserves intégrales par voie législative (Parcs Canada 2000).



8.0 Suivi des progrès : Surveiller l'état du parc et en faire rapport

Enquêteurs au Gyrfalcon Bluff. (Photo : John Lucas/APC)
Saxifrage à feuilles opposées. (Photo : Craig Brigley/APC)



Tous les cinq ans, Parcs Canada effectue une évaluation de chaque parc national au moyen d'un Rapport sur l'état du parc. Le premier Rapport sur l'état du parc national Aulavik a été achevé en 2010. Ce rapport donne une évaluation ponctuelle de l'état du parc en ce qui a trait à son intégrité écologique et à la protection de ses ressources culturelles, au rapprochement des gens avec l'endroit et à la sensibilisation des Canadiens à l'égard de son but et de son importance. Il consigne aussi l'état de la gestion du parc et relève les enjeux et les défis à aborder lors du prochain examen du plan directeur.

L'information contenue dans le rapport sur l'état du parc constitue la description la plus fidèle que l'on puisse faire, avec les renseignements disponibles, de l'état actuel et des tendances de divers aspects et de diverses activités du parc. L'information provient surtout des activités de surveillance et de recherche entreprises par Parcs Canada, par d'autres organismes gouvernementaux, par des organismes partenaires et par des universités.

Bon nombre des étalons de mesure utilisés pour évaluer l'état du parc national Aulavik sont à l'état embryonnaire. C'est pourquoi il n'a pas été possible d'évaluer certains aspects de la santé écologique et du degré de rapprochement en 2010. Le plan de surveillance de l'intégrité écologique du parc national Aulavik établira des étalons de mesure et des seuils pour le prochain rapport sur l'état du parc, dont des critères de surveillance et de mesure mis au point dans le cadre de l'élaboration du présent plan directeur.



Consultations sur le plan directeur à Sach Harbour en juin 2011. (Photo : John Lucas/APC)
Ci-dessous : Pagayer à Aulavik. (Photo : Gerry Kisoun/APC)

9.0 Mise en œuvre du plan directeur - Cibles et mesures

Le plan directeur donne aux gestionnaires de Parcs Canada et aux cogestionnaires une orientation stratégique à suivre à long terme et des mesures à prendre à court terme. Il fournit un cadre permettant une planification et une prise de décisions plus ciblées, de même qu'une référence stratégique pour les prévisions de dépenses en capital ainsi que la gestion et les opérations futures.

La mise en œuvre du plan directeur relève du directeur de l'Unité de gestion de l'Ouest de l'Arctique. Elle se fera dans le cadre du plan d'affaires de cette unité. Si la majorité des cibles (et les mesures connexes) visent les cinq premières années de la période de quinze ans couverte dans le plan directeur, ce ne sont pas toutes les mesures qui seront nécessairement mises en œuvre ou terminées au cours des cinq premières années étant donné que d'autres facteurs entrent en jeu, comme la participation des partenaires, la disponibilité des spécialistes, les conditions qui prévalent durant la saison des opérations, entre autres. Tout changement aux prévisions quinquennales sera noté lors de l'examen et de la mise à jour annuels du plan d'affaires. La mise en œuvre des stratégies et des mesures peut être réexaminée si de nouvelles circonstances surviennent ou que de nouveaux renseignements voient le jour, ou encore si les priorités et les décisions changent à l'échelle nationale.

L'état d'avancement de la mise en œuvre du plan directeur sera communiqué dans des rapports annuels et dans le prochain Rapport sur l'état du parc national Aulavik. Le plan directeur fera l'objet d'un examen au moins tous les cinq ans, et il pourra être modifié en fonction de nouvelles circonstances. Le public sera consulté si un changement important est proposé.

Les cibles et les mesures qui accompagnent les stratégies clés et les objectifs du présent plan directeur se trouvent aux pages suivantes.

STRATÉGIE CLÉ 1 : CONTINUER D'OFFRIR ET AMÉLIORER LES POSSIBILITÉS POUR LES VISITEURS DU PARC, DE SACHS HARBOUR ET DE L'ÎLE BANKS

Objectif 1.1 : Le parc national Aulavik est une destination arctique de choix pour les pagayeurs. La descente de la rivière Thomsen constitue une expédition « à faire » pour les adeptes du canot et du kayak du monde entier.

Cibles/Étalons de mesure :

- La couverture accordée par les médias touristiques au parc national Aulavik à titre de destination pour la descente de rivière augmente d'ici cinq ans.
- La taille et le nombre moyens des groupes d'excursion qui entreprennent la descente de la rivière, ou le nombre de participants à de telles excursions, augmentent au cours des cinq prochaines années par rapport à la moyenne des cinq années précédentes.

Mesures :

1. Terminer la rédaction du guide du visiteur de la rivière Thomsen.
2. Faire la promotion du parc national Aulavik à titre d'excellente destination arctique pour le canot et le kayak par divers moyens de communication (diffusion à grande échelle du guide sur la rivière Thomsen aux pourvoyeurs de la région et à des publics cibles tels que Pagaie Canada; promotion en collaboration avec d'autres parcs nationaux du Nord qui offrent des expéditions aux pagayeurs, etc.).
3. Cerner et promouvoir les meilleures périodes pour descendre la rivière Thomsen, en fonction du niveau de l'eau, de la période la plus propice à l'observation de la faune et de la période de floraison des plantes. Miser sur ces périodes idéales pour contribuer à coordonner le partage des dépenses que doivent engager les pagayeurs pour se rendre au parc national Aulavik et en revenir.
4. Envisager et, autant que possible, mettre en œuvre des moyens pour que les visiteurs puissent réduire les frais de déplacement à déboursier pour se rendre au parc national Aulavik et en revenir (par exemple, aider les visiteurs à trouver des possibilités de partage des coûts des vols nolisés).
5. Permettre l'entreposage, au chalet Green ou à un autre endroit qui convient, des canots des pourvoyeurs agréés, pour libérer de l'espace à bord des avions afin qu'ils puissent accueillir plus de passagers (groupes de canoéistes plus gros, etc.) qu'à l'heure actuelle, et pour contribuer à réduire les frais de déplacement à déboursier par personne.
6. Ajouter les évaluations de l'impact des visiteurs aux principales aires de camping et zones d'atterrissage dans le cadre du programme annuel de surveillance de la rivière Thomsen, qui permet d'évaluer l'impact des visiteurs sur l'intégrité écologique, le refuge d'oiseaux migrateurs, les ressources culturelles et d'autres expériences du visiteur.
7. Si le taux de fréquentation annuel augment considérablement au cours de la mise en œuvre du plan quinquennal, établir et mettre en œuvre un protocole régissant le nombre de pagayeurs permis sur la rivière Thomsen et l'espacement entre les groupes, en tenant compte de l'impératif d'assurer la préservation de l'intégrité écologique, du refuge d'oiseaux migrateurs et des qualités du parc, soit l'isolement et la nature sauvage auxquels s'attendent les visiteurs.

Objectif 1.2 : : Outre la descente de la rivière, les activités offertes aux visiteurs intéressent les nouveaux publics du parc, soit les randonneurs, les citoyens de la science et les passagers de paquebots de croisière.

Cibles/Étalons de mesure :

- La pratique d'activités autres que la descente de rivière augmente durant la période de cinq ans visée par le plan directeur.
- Les passagers de paquebots de croisière accueillent favorablement les produits d'interprétation à bord des bateaux.

Mesures :

1. Promouvoir le parc national Aulavik à titre d'excellente destination arctique pour la randonnée en recourant à divers moyens, par exemple cibler les meilleurs endroits pour l'observation des oiseaux, l'observation de la faune, la visite de sites archéologiques, paléontologiques et géologiques, et les paysages uniques qui se trouvent dans la vallée de la rivière Thomsen et plus loin, et en faire l'interprétation.
2. En consultation avec le Comité des chasseurs et des trappeurs de Sachs Harbour, se pencher sur la nécessité d'aménager des abris d'urgence et des zones d'atterrissage le long du corridor de la rivière Thomsen.
3. Envisager de nouvelles possibilités de visite dans le parc dans le contexte de l'industrie émergente du tourisme de croisière dans le passage du Nord-Ouest.
4. Favoriser l'interprétation du parc national Aulavik par des tiers à bord des paquebots de croisière dans l'Ouest de l'Arctique, y compris mettre au point des produits d'interprétation à présenter à bord des paquebots. Au nombre des possibilités d'interprétation : commémoration nationale de Sir William Parry et du lieu d'hivernage de Parry's Rock, à l'île Melville, et histoire du HMS *Investigator*.
5. En concertation avec les exploitants de paquebots de croisière qui prévoient faire descendre leurs passagers dans le parc national Aulavik, élaborer des lignes directrices qui traitent de protection des ressources naturelles, culturelles et paléontologiques du parc et de sécurité des visiteurs, et qui communiquent les messages sur l'importance du parc.
6. Favoriser les possibilités de faire participer des « citoyens de la science » ou « bénévoles touristiques » aux projets de surveillance et de recherche que mènent Parcs Canada et des tierces parties dans le parc national Aulavik, y compris des mécanismes de soutien logistique et financier par des fondations et des établissements d'enseignement

STRATÉGIE CLÉ 1 : CONTINUER D'OFFRIR ET AMÉLIORER LES POSSIBILITÉS POUR LES VISITEURS DU PARC, DE SACHS HARBOUR ET DE L'ÎLE BANKS

Objectif 1.3 : Sachs Harbour profite du fait que le parc national Aulavik attire les visiteurs de l'Arctique de l'Ouest du Canada

Cible/Étalon de mesure :

- Le nombre de visiteurs du parc national Aulavik qui achètent ou utilisent des produits et services fournis par les résidents de Sachs Harbour augmente.

Mesures :

1. Promouvoir les possibilités touristiques offertes à Sachs Harbour auprès des visiteurs potentiels qui planifient un séjour dans le parc.
2. Intégrer des objets d'art traditionnel de Sachs Harbour aux expositions présentées dans le bureau de Parcs Canada à Inuvik et au Centre d'accueil de Sachs Harbour, et aiguiller les acheteurs intéressés vers l'Inuvialuit Development Corporation ou d'autres galeries de la région.
3. Travailler de concert avec les cogestionnaires, le gouvernement territorial et d'autres organismes fédéraux pour tirer le maximum des possibilités de perfectionnement et d'attestation des compétences chez les résidents de Sachs Harbour pour l'offre de services aux visiteurs du parc.
4. En conformité avec l'entente sur la création du parc, encourager le recours aux guides inuvialuits autorisés à exercer leurs activités dans le parc. Si des guides agréés sont disponibles à Sachs Harbour, Parcs Canada en fera part aux visiteurs à l'étape de la planification du séjour.
5. Étudier, de concert avec les compagnies de vols nolisés, les pourvoyeurs et la collectivité, les moyens possibles de réduire les coûts d'un séjour à Sachs Harbour.

Objectif 1.4 : Sachs Harbour est une destination à visiter dans le cadre d'un séjour à l'île Banks qui comprend la « découverte » du parc national Aulavik.

Cibles/Étalons de mesure :

- Dans les sondages, les visiteurs de la région considèrent que Sachs Harbour est une destination.
- Le nombre de non-résidents qui s'arrêtent au Centre d'accueil de Sachs Harbour augmente au cours de la période de cinq ans visée par le plan directeur.

Mesures :

1. Travailler de concert avec la collectivité, le gouvernement territorial et les voyageurs du secteur privé pour mettre le parc national Aulavik en valeur dans le cadre d'autres possibilités touristiques sur l'île Banks et à Sachs Harbour, dont des services et des produits touristiques de qualité axés sur le patrimoine et l'exploitation respectueuse et offerts depuis Sachs Harbour.
2. Faire du Centre d'accueil de Sachs Harbour un arrêt nécessaire à la « découverte » du parc national Aulavik et à la pratique d'autres activités pour découvrir l'île Banks et en apprendre davantage à son sujet (p. ex. la découverte récente du HMS *Investigator*).
3. En collaboration avec des partenaires, préparer un panneau d'interprétation sur le parc national Aulavik pour l'aéroport de Sachs Harbour à l'intention des passagers à destination du parc ou d'autres endroits dans la région.

STRATÉGIE 2 - ASSURER LA SANTÉ ET LA DURABILITÉ DU PARC NATIONAL AULAVIK

Objectif 2.1 : La santé et l'endurance du parc national Aulavik se fondent sur de l'information tirée d'un programme de surveillance crédible et économique de l'intégrité écologique et du savoir traditionnel et local.

Cibles/Étalons de mesure :

- D'ici 2016, un programme de surveillance fondé sur des indicateurs de l'intégrité écologique du parc, à savoir la toundra et l'eau douce, est en place, de même que les étalons de mesure correspondants. Les évaluations préliminaires de l'état de l'ensemble des indicateurs sont présentées dans le prochain Rapport sur l'état du parc.
- D'ici 2016, les rapports sur l'intégrité écologique du parc national Aulavik tiennent compte du savoir traditionnel et local de la collectivité de Sachs Harbour et des organismes de cogestion.

Mesures :

1. Poursuivre la mise à l'essai, la mise en œuvre et l'élaboration de protocoles régissant l'évaluation des indicateurs de l'intégrité écologique que sont la toundra et l'eau douce, y compris fixer des seuils d'intégrité écologique en collaboration avec les partenaires communautaires et les organismes de cogestion.
2. Faire fond sur les partenariats conclus avec d'autres organismes fédéraux et des organismes territoriaux et inuvialuits qui contribuent à la surveillance écologique dans le parc national Aulavik. À titre d'exemple, poursuivre la collaboration avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et d'autres organismes dans le cadre de la surveillance du caribou de Peary et du bœuf musqué, ainsi qu'avec le Service canadien de la faune dans le cadre de relevés ornithologiques.
3. Soutenir les projets de surveillance ou de recherche entrepris par des tiers qui permettent de faire progresser le programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc et les objectifs de gestion du parc.
4. Travailler en concertation avec la collectivité de Sachs Harbour et les organismes de cogestion concernés pour voir à l'intégration complète du savoir traditionnel dans le cadre du programme de surveillance de l'intégrité écologique et fournir de l'information qui profite tant au parc qu'à la collectivité.

Objectif 2.2 : Le programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc national Aulavik constitue un repère reconnu par les chercheurs de l'Arctique et d'autres ministères fédéraux et territoriaux, Ce programme les attire dans le parc et à l'île Banks pour y faire de la recherche et de la surveillance, ce qui assure un fondement scientifique plus riche permettant de comprendre l'état de l'écologie du parc.

Cibles/Étalons de mesure :

- Le nombre de projets de recherche ou de rapports scientifiques par des tiers qui contribuent à la compréhension du parc augmente au cours de la période de cinq ans visée par le plan directeur.

Mesures :

1. Travailler avec d'autres ministères fédéraux et territoriaux (Institut de recherche Aurora, Pêches et Océans Canada, Service canadien de la faune, ministère territorial de l'Environnement, ministère territorial des Ressources naturelles, etc.) pour cataloguer tous les rapports et toutes les données sur la surveillance de l'intégrité écologique du parc national Aulavik. Cette démarche facilitera la mise en commun de l'information, ce qui améliorera le programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc et les possibilités de recherche par des tiers.
2. Se pencher sur les possibilités de promouvoir la recherche et l'apprentissage du public dans le parc à l'aide de séries de conférences, de magazines et de journaux qui font état des travaux de surveillance de l'intégrité écologique du parc national.
3. Se pencher sur les possibilités de lier l'information archéologique recueillie dans le parc pour mieux comprendre l'écologie du parc (interprétation des pratiques de récolte historiques et des cycles des populations de caribous et de bœufs musqués, par exemple).

STRATÉGIE 2 - ASSURER LA SANTÉ ET LA DURABILITÉ DU PARC NATIONAL AULAVIK

Objectif 2.3 : Les populations d'animaux sauvages et de poissons sont protégées grâce à la gestion du parc.

Cible/Étalon de mesure :

- Une stratégie de rétablissement est préparée pour le caribou de Peary conformément aux exigences de la *Loi sur les espèces en péril*.

Mesures :

1. Travailler en étroite collaboration avec les partenaires de cogestion pour aider Environnement Canada dans le cadre de la stratégie de rétablissement du caribou de Peary. Environnement Canada dirigera l'élaboration de cette stratégie en conformité avec la *Loi sur les espèces en péril*.
2. Poursuivre la collaboration avec les organismes de cogestion et les organismes d'administration foncière pour assurer la santé et la sécurité des populations fauniques, y compris les poissons, et leurs habitats.

Objectif 2.4 : Le parc national Aulavik est valorisé pour son patrimoine culturel et naturel.

Cible/Étalon de mesure :

- Au cours de la période de cinq ans visée par le plan directeur, l'évaluation de l'état des sites archéologiques prioritaires est effectuée et des plans d'atténuation sont mis au point, le cas échéant.

Mesures :

1. Évaluer l'état des sites archéologiques prioritaires ou menacés (sites à forte fréquentation dans la vallée de la rivière Thomsen, secteurs en proie à la détérioration du pergélisol, érosion le long de la côte nord, etc.).
2. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de gestion des ressources culturelles pour le parc. Tous les sites culturellement fragiles seront recensés dans le cadre de cette stratégie, si des mesures particulières de gestion doivent être prises pour ces sites.
3. Élaborer et mettre en œuvre un programme de surveillance dans le cas des sites susceptibles d'être fragiles.
4. Faire participer à part entière les membres de la collectivité et les organismes de gestion aux décisions sur la gestion des ressources.
5. Faire participer les membres de la collectivité aux travaux visant à consigner l'utilisation contemporaine du parc par les Inuvialuits dans le cadre de l'inventaire des ressources culturelles du parc.
6. Chercher des occasions de continuer de présenter les travaux de recherche liés au HMS *Investigator*, y compris les sites archéologiques terrestres du parc national Aulavik, le lien entre l'épave et les Inuvialuits et le lieu historique national du Lieu-d'Hivernage-de-Parry's Rock, sur l'île Melville.

STRATÉGIE CLÉ 3 : MOBILISER LES COLLECTIVITÉS DE LA RÉGION DÉSIGNÉE DES INUVIALUITS**Objectif 3.1 : À l'échelle de la région désignée des Inuvialuits, les habitants ont des liens significatifs avec le parc national Aulavik.****Cibles/Étalons de mesure :**

- Toutes les places disponibles des camps de jeunes sont comblées d'ici la fin de la période de cinq ans visée par le plan directeur.
- La participation du public aux activités en lien avec le parc national Aulavik qui se tiennent dans la région désignée des Inuvialuits s'accroît au cours de la période de cinq ans visée par le plan directeur.

Mesures :

1. Planifier et mettre en œuvre des programmes d'échange scolaire dans le cadre de camps de jeunes afin de donner aux étudiants de toute la région désignée des Inuvialuits la chance de vivre une expérience personnelle du parc national Aulavik.
2. Mettre au point des moyens d'éducation à l'intention des résidents de la région désignée des Inuvialuits afin de les sensibiliser à l'existence du parc national Aulavik et aux liens qui l'unissent aux îles Banks et Victoria, et de les aider à mieux les connaître.
3. Envisager en concertation avec les partenaires des manières d'intégrer le parc national Aulavik aux activités communautaires locales (grands rassemblements, Journée nationale des Autochtones, etc.).
4. Étudier avec le Comité des chasseurs et trappeurs de Sachs Harbour des moyens et des méthodes en vue de réaménager les installations du chalet Green pour les besoins des camps de jeunes de Sachs Harbour et de la région désignée des Inuvialuits.
5. S'efforcer de tenir un camp tous les deux ans au chalet Green à l'intention des jeunes de Sachs Harbour et d'autres collectivités de la région désignée des Inuvialuits.
6. Chercher des possibilités de partenariat avec Sachs Harbour pour tenir en commun avec d'autres collectivités des camps d'été pour les jeunes à proximité de Sachs Harbour, aux deux ans.
7. Élaborer, grâce aux conseils et à la participation des aînés de Sachs Harbour et d'Ulukhaktok, des trousseaux éducatifs à l'intention des écoles et des camps de jeunes qui sont axés sur la surveillance de l'intégrité écologique et la gestion des ressources culturelles.
8. Continuer de donner le cours d'intendance environnementale à l'intention des élèves de 4^e année dans la région désignée des Inuvialuits.
9. Fournir de l'information sur le parc national Aulavik dans la bibliothèque publique d'Inuvik.

STRATÉGIE CLÉ 3 : MOBILISER LES COLLECTIVITÉS DE LA RÉGION DÉSIGNÉE DES INUVIALUITS

Objectif 3.2 : Les Inuvialuits sont des participants à part entière de la gestion du parc national Aulavik et de la protection et de la préservation de sa faune, de son environnement et de sa productivité biologique.

Cibles/Étalons de mesure :

- En accord avec les organismes de cogestion inuvialuits et les organisations de la collectivité de Sachs Harbour, un processus de cogestion propre au parc est envisagé et, s'il est jugé souhaitable, est mis en place d'ici la fin de la période de cinq ans visée par le plan directeur.
- Les possibilités d'emploi offertes au sein de Parcs Canada aux étudiants et aux jeunes de la région désignée des Inuvialuits augmentent dans le cadre de programmes liés au parc national Aulavik.

Mesures :

Outre les mesures énumérées ailleurs dans le plan au sujet de la participation des Inuvialuits à la gestion du parc (voir Objectif 2.1, mesure 4; Objectif 2.3, mesure 4, par exemple) :

1. Envisager, de concert avec la collectivité et les organismes de cogestion, des moyens de renforcer l'approche de cogestion pour le parc national Aulavik.
2. Continuer de renseigner régulièrement les collectivités et les organismes inuvialuits de la région désignée des Inuvialuits au sujet de la gestion du parc national Aulavik.
3. Assurer l'encadrement/la formation des jeunes inuvialuits et les faire participer aux programmes en cours.
4. Consulter le Comité des chasseurs et des trappeurs de Sachs Harbour et la Sachs Harbour Community Corporation pour obtenir des renseignements sur l'histoire ou la culture des Inuvialuits sur l'île Banks préparés par Parcs Canada à l'intention du public, et obtenir le consentement de l'Inuvialuit Regional Corporation.

Objectif 3.3 : Le parc national Aulavik joue un rôle important dans la préservation de l'identité et des valeurs culturelles des Inuvialuits dans une société nordique en changement.

Cibles/Étalons de mesure :

- À élaborer.

Mesures :

1. Continuer d'appuyer et de promouvoir la transmission du savoir traditionnel d'une génération à l'autre en mettant les installations et le personnel de Parcs Canada à contribution dans les classes et lors de démonstrations.
2. Optimiser les occasions offertes à la collectivité de participer aux travaux de gestion des ressources culturelles.
3. Tirer parti des réalisations des camps de jeunes précédents pour favoriser le rapprochement des jeunes avec le parc national Aulavik et leur patrimoine et faire de la participation d'aînés un volet fondamental des camps.
4. Continuer de protéger, d'étudier et de mettre en valeur les sites et ressources culturellement importants dans les limites du parc national Aulavik et redoubler d'efforts pour faire connaître les travaux réalisés au sein de la région désignée des Inuvialuits.
5. Utiliser les toponymes inuvialuktun et les faits de l'histoire culturelle des Inuvialuits pour mettre au point des produits pour l'offre d'expériences aux visiteurs (ouvrages, guides, etc.) et dans les médias de diffusion externe et d'éducation du public (site Web, etc.).
6. Envisager la possibilité, en concertation avec l'Inuvialuit Regional Corporation (Centre des ressources culturelles des Inuvialuits), d'élaborer des registres de tradition orale depuis la création du parc à l'intention du public.
7. Recourir au programme d'études du gouvernement territorial pour intégrer le parc national Aulavik aux programmes scolaires.

STRATÉGIE CLÉ 4 : RAPPROCHER LES CANADIENS DU PATRIMOINE NORDIQUE DU CANADA

Objectif 4.1 : Les Canadiens – au foyer, à l'école et en visite dans les attractions du Sud du pays – sont au courant du patrimoine naturel et culturel du parc national Aulavik et du régime de cogestion particulier qui unit Parcs Canada et les Inuvialuits, ils comprennent ce patrimoine et ce régime et ils les apprécient à leur juste valeur.

Cibles/Étalons de mesure :

- Les demandes de renseignements présentées à l'Unité de gestion au sujet du parc national Aulavik, du programme Parcs Canada dans les écoles, du milieu naturel de l'île et de l'histoire culturelle des Inuvialuits augmentent.
- Le nombre de personnes qui consultent le site Web du parc national Aulavik augmente.
- Le nombre d'endroits dans le Sud du Canada où le parc national Aulavik est présenté augmente.

Mesures :

1. Élaborer et établir une stratégie d'interprétation (cadre thématique) pour le parc national Aulavik destinée à l'interprétation des lieux, à la diffusion externe et à l'éducation du public.
2. Mettre au point des produits traitant du patrimoine naturel, culturel et paléontologique du parc national Aulavik et de sa cogestion à l'intention de la population canadienne en général.
3. Améliorer le site Web du parc national Aulavik pour en faire un outil dynamique servant à communiquer aux Canadiens l'esprit des lieux et à leur faire découvrir le patrimoine naturel et culturel du parc.
4. Établir des liens Web auprès d'autres sources en ligne et des partenaires.
5. Chercher de manière proactive des occasions auprès des médias pertinents et d'autres méthodes de communication pour présenter les sites patrimoniaux et l'histoire du parc, ainsi que les manières de les découvrir.
6. Travailler de concert avec des musées, des aquariums et des centres scientifiques à des présentations (dans le cadre d'une série de conférences, par exemple) et à des expositions traitant du parc national Aulavik.
7. Travailler de concert avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et les organismes de revendication territoriale pour présenter le parc national Aulavik et d'autres parcs et lieux historiques nationaux dans les aéroports à l'échelle du territoire.
8. Chercher des possibilités de mettre le parc national Aulavik en valeur dans d'autres parcs et lieux historiques nationaux.
9. Chercher des possibilités de faire participer les écoles et les élèves aux travaux de recherche et de surveillance du parc dans le cadre de leurs programmes et études, ce qui leur permettra d'en apprendre davantage au sujet du patrimoine naturel et culturel du parc et d'y contribuer.

Objectif 4.2 : Grâce à l'information transmise au sujet du parc national Aulavik, les Canadiens sont davantage sensibilisés à l'étendue et à la diversité de l'Arctique canadien et au rôle de Parcs Canada dans cette région.

Cible/Étalon de mesure :

- La sensibilisation des Canadiens à l'égard du rôle que joue Parcs Canada dans l'Arctique augmente au cours de la période de cinq ans visée par le plan directeur.

Mesures :

1. Assurer l'interprétation du parc national Aulavik dans le contexte élargi de l'Arctique canadien, de la région circumpolaire et de la souveraineté nationale.
2. Communiquer le rôle que tient le parc national Aulavik dans la réalisation des grands objectifs du gouvernement, soit de contribuer à la stratégie du Nord du Canada.
3. Transmettre de l'information au sujet du parc national Aulavik dans le cadre des initiatives élargies du programme de Parcs Canada dans le Nord.

ADMINISTRATION ET OPÉRATIONS

Mesures :

Refuge d'oiseaux migrateurs n° 2

1. Établir un nouveau protocole d'entente entre Parcs Canada et le Service canadien de la faune pour remplacer celui de 1992 concernant le refuge d'oiseaux migrateurs no 2 de l'île Banks. Le nouveau protocole précisera en termes clairs les paramètres qui guideront la cogestion du refuge d'oiseaux.
2. Aider le Service canadien de la faune à préparer un plan de gestion pour le refuge d'oiseaux migrateurs.

Chalet Green

3. Chercher en concertation avec le Comité des chasseurs et des trappeurs de Sachs Harbour des possibilités d'améliorer les installations au chalet Green afin de soutenir les travaux de surveillance de l'intégrité écologique du parc, les projets de recherche menés par des tiers, les camps de science d'étudiants de niveaux secondaire et universitaire, les projets de science citoyenne et les objectifs liés à l'expérience du visiteur.
4. Travailler de concert avec le Comité des chasseurs et des trappeurs de Sachs Harbour à l'établissement de lignes directrices pour régir l'utilisation et la gestion du chalet Green à l'occasion du réaménagement des lieux.
5. Travailler avec la collectivité de Sachs Harbour afin de donner au chalet Green un nouveau nom, en langue inuvialuite.

Zones d'atterrissage et de décollage

6. Poursuivre le travail auprès des compagnies de vols nolisés pour s'assurer que les services aériens qu'elles offrent dans le parc respectent les normes élevées qui cadrent avec le parc national, le refuge des oiseaux migrateurs et les recommandations inuvialuites au sujet de l'altitude des vols.
7. Anticiper les répercussions de l'usure et des conditions climatiques en évolution dans les zones d'atterrissage et de décollage désignées pour assurer que l'accès aérien au parc continue d'être offert.

Chalet Polar Bear

8. Travailler avec le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour élaborer des lignes directrices sur l'utilisation et la gestion du chalet Polar Bear.

INTENDANCE ENVIRONNEMENTALE

Mesures :

1. Mettre en œuvre un système de gestion environnementale pour le parc national Aulavik.
2. Poursuivre l'évaluation des sites susceptibles d'être contaminés dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux.
3. Poursuivre la collaboration avec les partenaires pour assurer l'application complète du protocole d'entreposage de carburant approuvé dans le parc national Aulavik.
4. Actualiser et mettre en œuvre le protocole de gestion des déchets humains et des ordures dans le cadre du programme d'utilisation écologique du parc.

10.0 Évaluation environnementale stratégique

Le plan directeur du parc national du Canada Aulavik a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique en conformité avec la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* de 2010 (Agence canadienne d'évaluation environnementale Canada/Bureau du Conseil privé, 2010). L'évaluation environnementale stratégique des plans directeurs permet de cerner les conséquences élargies et involontaires des mesures de gestion proposées et d'évaluer les effets cumulatifs sur l'environnement des multiples activités prévues.

L'évaluation environnementale stratégique aide également à déterminer les exigences futures à respecter en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et l'Entente définitive des Inuvialuit*.

Le parc national Aulavik est un lieu fragile situé dans l'Arctique. Les cinq aspects suivants sont particulièrement vulnérables aux répercussions. L présente évaluation environnementale stratégique mettra l'accent sur ces aspects :

- Toundra – La toundra prend souvent des années à se rétablir des effets qu'elle subit;
- Eau douce – Le climat, l'exploration minière et le transport de contaminants peuvent avoir toute une gamme d'effets sur l'eau;
- Caribou de Peary – Cet animal figure à la liste des espèces en voie de disparition en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*;
- Sauvagine – Le secteur occupé par le refuge d'oiseaux est considéré comme un lieu d'importance mondiale pour les oiseaux;



Glace dans la baie Mercy.
(Photo : John Lucas/APC)

- Ressources culturelles – Les ressources culturelles sont souvent vulnérables parce qu’elles se trouvent fréquemment à la surface;
- Expérience du visiteur – Les visiteurs s’attendent à vivre une expérience dans un lieu sauvage isolé.

Si d’autres aspects des écosystèmes et du parc sont également vulnérables, l’évaluation des effets cumulatifs se concentrera cependant sur la toundra, l’eau douce, le caribou de Peary, la sauvagine, les ressources culturelles et l’expérience du visiteur.

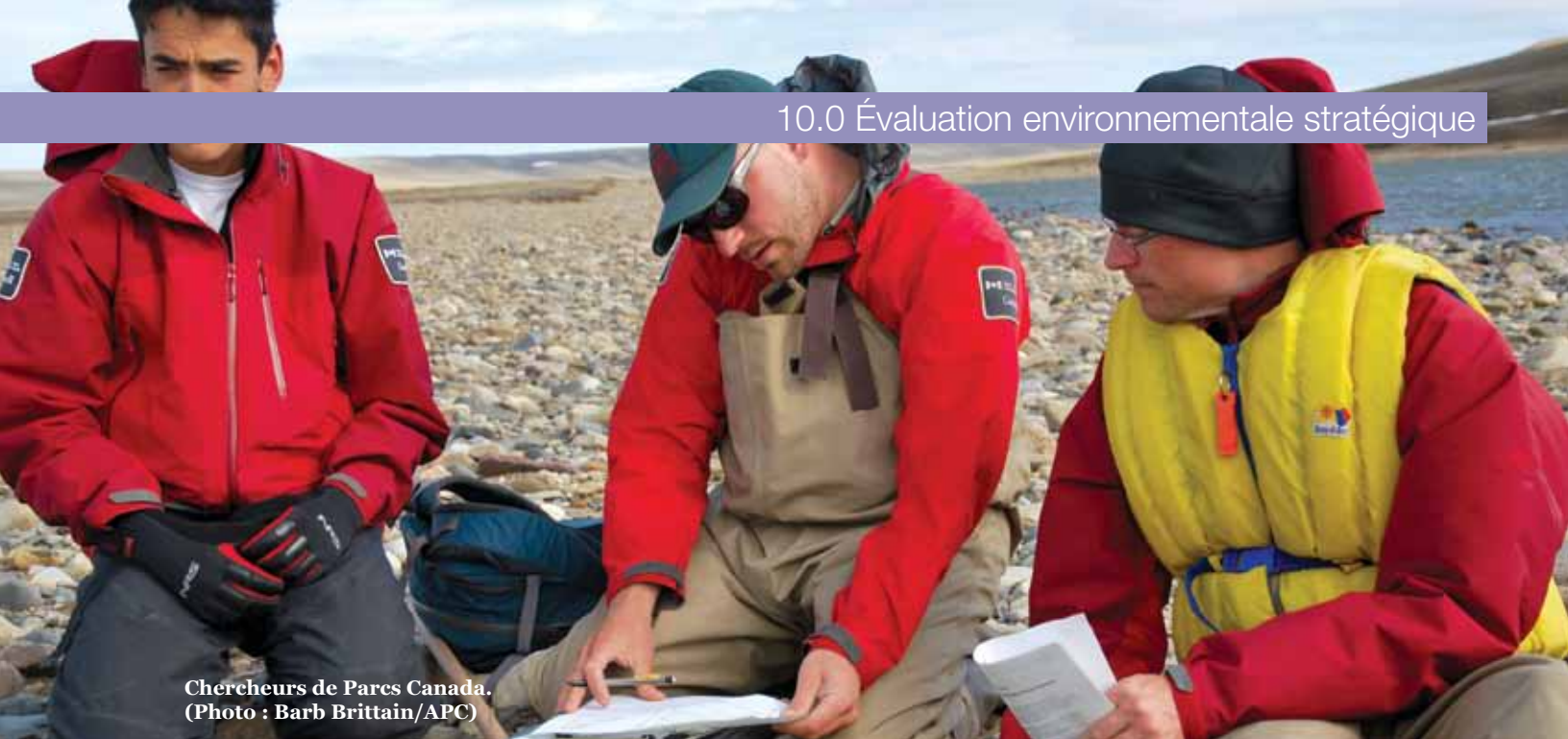
Chacune des mesures prévues dans le plan directeur a été évaluée pour déterminer si elles étaient susceptibles d’avoir des effets néfastes ou positifs pour l’environnement. Un grand nombre d’entre elles ne devraient pas entraîner d’effets néfastes, tandis que d’autres seront bénéfiques : meilleure connaissance des écosystèmes grâce aux activités de surveillance et de recherche; accroissement des possibilités offertes aux visiteurs; renforcement de la cogestion avec les Inuvialuits; mise en œuvre du système de gestion de l’environnement; évaluation continue des sites contaminés; mise en œuvre du protocole concernant l’entreposage de carburant, et resserrement des liens avec les collectivités locales et la population canadienne en général.

Le plan directeur fait état de deux types de mesures susceptibles d’entraîner des effets sur la toundra, l’eau douce, le caribou de Peary, la sauvagine, les ressources culturelles et l’expérience du visiteur. D’une part, l’accroissement de la fréquentation dans le parc (chercheurs, visiteurs, jeunes, etc.) pourrait avoir des effets sur la végétation et les ressources culturelles qui jonchent le sol, de même que sur la faune ou les oiseaux en raison de l’accroissement de la circulation

aérienne. Cet accroissement pourrait également nuire à l’expérience du milieu sauvage chez les visiteurs. D’autre part, les améliorations qui pourraient être apportées dans certaines installations sont susceptibles d’avoir des effets sur la toundra et les ressources culturelles. Des activités d’exploration minière sont en cours autour du parc, ce qui pourrait perturber davantage les animaux sauvages et les oiseaux au sol ou dans les airs, et se répercuter sur l’écosystème d’eau douce.

En raison du peu de gens qui fréquentent le parc en ce moment, les effets cumulatifs ne risquent pas de provenir de l’accroissement du taux de fréquentation au cours des cinq prochaines années. De la même manière, les améliorations que le parc se propose d’apporter aux installations sont modestes et ne risquent pas d’entraîner d’effets cumulatifs. Il est possible d’atténuer les répercussions des avions qui survolent le parc en suivant les lignes directrices du Comité d’étude des répercussions environnementales et en choisissant des axes de vol adéquats. La collaboration régulière avec les compagnies aériennes permettra de faire en sorte que ces mesures d’atténuation soient mises en œuvre. Des précautions ont été prises pour que les effets cumulatifs possibles soient cernés rapidement et que des mesures correctrices soient prises.

- Toundra : Un programme de surveillance sera mis en œuvre pour évaluer les effets qu’ont les visiteurs aux principaux sites fréquentés le long de la rivière Thomsen. L’évaluation environnementale de projets particuliers servira à réduire le plus possible tout effet que les améliorations apportées aux installations pourraient avoir sur la toundra.



Chercheurs de Parcs Canada.
(Photo : Barb Brittain/APC)

- Eau douce : Il s'agit de l'un des indicateurs retenus pour évaluer la surveillance écologique à long terme. L'évaluation environnementale de projets particuliers servira à réduire le plus possible tout effet que les activités d'exploration minière pourraient avoir sur l'eau douce.
- Caribou de Peary : Parcs Canada travaillera en collaboration avec d'autres organisations pour surveiller et gérer le caribou de Peary, y compris pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie de rétablissement.
- Sauvagine : La surveillance de la sauvagine se fait en collaboration avec Environnement Canada.
- Ressources culturelles : La surveillance de l'état des ressources culturelles se fera le long de la rivière Thomsen. L'évaluation environnementale de projets particuliers servira à réduire le plus possible tout effet que les améliorations apportées aux installations pourraient avoir sur les ressources culturelles.
- Expérience du visiteur : Les taux de fréquentation, les calendriers et l'expérience seront surveillés.

Si les programmes de surveillance soulèvent des problèmes, le plan directeur prévoit qu'un protocole peut être élaboré pour assurer que les visites se fassent au moment opportun et selon un espacement adéquat. Ces programmes de surveillance et les mesures possibles constituent un suivi approprié pour ce plan.

PARTICIPATION DU PUBLIC

Le Groupe de travail sur l'élaboration du plan directeur du parc national Aulavik a été créé pour donner à des groupes autochtones et des organisations de cogestion l'occasion de participer activement à l'élaboration du plan directeur. De plus, des renseignements ont été fournis et des consultations ont été menées auprès du public à deux reprises durant le processus de planification au moyen de diverses méthodes. Les préoccupations soulevées par le public ont été intégrées au plan directeur comme il convenait.

CONCLUSION

En raison des mesures prévues dans le plan directeur, il est attendu que les connaissances accrues permettront de mieux comprendre les indicateurs de l'intégrité écologique et de l'intégrité culturelle du parc national Aulavik, tout en intégrant aux opérations du parc une offre adéquate d'expériences significatives pour les visiteurs. Le plan directeur contribuera aux objectifs « Planifier un avenir durable – Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada » (2010) en assurant la qualité de l'eau et en protégeant la nature. Les stratégies de gestion seront évaluées au fur et à mesure qu'elles seront élaborées et des mesures d'atténuation découlant de l'évaluation environnementale de projets particuliers seront prises; on ne s'attend donc pas à ce que les effets cumulatifs négatifs soient importants.



Pagayeurs sur la rivière Thomsen.
(Photo : Craig Brigley/APC)

11.0 Références

AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

- 2010 Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes.

COLLECTIVITÉ DE SACHS HARBOUR, CONSEIL CONSULTATIF DE LA GESTION DE LA FAUNE (T. N.-O.) ET SECRÉTARIAT MIXTE

- 2008 Plan de conservation de la collectivité de Sachs Harbour (Juillet 2008).

ENVIRONNEMENT CANADA

- 1992 Gestion des refuges d'oiseaux migrateurs dans la région désignée par la revendication des Inuvialuits. (extraits repris dans le plan directeur du parc national du Canada Aulavik de 2002).

GOVERNEMENT DU CANADA

- 1984 *Revendication de l'Arctique de l'Ouest : Convention définitive des Inuvialuit.*
- 1984 *Loi sur le règlement des revendications des Inuvialuit de la région ouest de l'Arctique.*
- 1992 *Convention pour l'établissement d'un parc national sur l'île Banks.*
- 1992 *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.*
- 1994 *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs.*

- 1998 *Loi sur l'Agence parcs Canada.*
- 2000 *Loi sur les parcs nationaux du Canada.*
- 2002 *Loi sur les espèces en péril.*
- 2010 *Planifier un avenir durable – Stratégie fédérale de développement durable pour le Canada.*

PARCS CANADA

- 1994 *Principes directeurs et politiques de gestion de Parcs Canada.*
- 1995 Lignes directrices provisoires de gestion du parc national Aulavik.
- 1997 Règlement sur l'accès par aéronef aux parcs nationaux du Canada (DORS/97-150).
- 2000 Plan d'action pour la désignation de réserves intégrales dans les parcs nationaux.
- 2002 Plan directeur du parc national du Canada Aulavik.
- 2003 Règlement sur la pêche dans les parcs nationaux.
- 2004 Plan de réseau des parcs nationaux (3e édition).
- 2008 Guide de planification de la gestion de Parcs Canada.
- 2008 Protocole sur les caches de carburant dans les parcs nationaux de l'Arctique de l'Ouest.
- 2010 Rapport sur l'état du parc - Parc national du Canada Aulavik.
- 2010 Plan d'entreprise de l'Agence Parcs Canada 2011 - 2012—2015 - 2016.



Ce qu'Aulavik signifie pour moi

Ces dessins ont été soumis par les élèves de la maternelle à la 12^e année de l'école Helen Elihavik à Uluhaktok. Dans le cadre de Programme Parcs Canada dans les écoles, on leur a demandé de partager avec les autres Canadiens ce que signifiait pour eux le parc national Aulavik.

Nom des élèves, à partir du haut, de gauche à droite : Devon Notaina, Mitchell Inuktalik, Lukas Okheena, Naomi Klengenberg, Jayden Clarke-Oloakyok, Ian Kataoyak, Keaton Kuptana, Simon Kudlak, Nicole Clarke, Natalja Westwood, Sydona Okheena and Tyson Klengenberg.

